

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
Master**

Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion

THEME :

**La contribution de l'audit interne dans l'amélioration
du cycle d'immobilisation au sein d'une entreprise
industrielle**

CAS : Filiale AGRO SIM-SPA

Présenté par :

Mme, Belhabchia Mounia

Mme, Makhloufi Samia

Encadré par :

Mme, Bourenane Cherif Lydia

- maître de conférences B -

Année universitaire

2023-2024

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
Master**

Spécialité : Audit et Contrôle de Gestion

THEME :

**La contribution de l'audit interne dans l'amélioration
du cycle d'immobilisation au sein d'une entreprise
industrielle**

CAS : Filiale AGRO SIM-SPA

Présenté par :

Mme, Belhabchia Mounia

Mme, Makhloufi Samia

Encadré par :

Mme, Bourenane Cherif Lydia

- maître de conférences B -

Année universitaire

2023-2024

Sommaire :

| | |
|--|-----------|
| Introduction générale | 01 |
| <u>Chapitre 01</u> : Les fondements théoriques de l'audit interne et du cycle d'immobilisation..... | 06 |
| <u>Section 01</u>: Généralités sur l'audit interne | 06 |
| <u>Section02</u> : Approche théorique sur les immobilisations | 19 |
| <u>Section03</u> : l'Audit du cycle des immobilisations | 39 |
| <u>Chapitre 02</u> : l'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA..... | 54 |
| <u>Section01</u> : présentation de la société AGRO SIM SPA..... | 54 |
| <u>Section 02</u> : Audit interne des immobilisations corporelles au sein de la filiale AGRO SIM-SPA..... | 65 |
| Conclusion générale | 88 |

Remerciements :

Avant tout propos, nous remercions **ALLAH** de nous avoir prêté courage, force et patience pour mener à bien notre travail. Nous adressons tous nos sincères remerciements à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Nous voudrions tout d'abord adresser toute notre reconnaissance à la directrice de ce mémoire, **Madame Bourenane Cherif Lydia**, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Nous tenons aussi à remercier notre encadrante **Mme Saibi kamelia**, Manager de l'audit interne, et aussi **Mr Kafi Yacine**, chef de département Audit et Contrôle de Gestion, au sein d'AGRO SIM-SPA Blida, pour leurs suivi tout au long de notre stage ainsi à tout le personnel de l'entreprise Pour l'accueil et la collaboration.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à nos parents, qui nous ont entouré et aidé depuis le début.

Nos sincères remerciements et notre profonde gratitude s'adressent également aux membres de jury qui nous feront l'honneur de juger notre travail.

Nous adressons notre gratitude aux corps professoral et administratif de l'école **ESGEN**, pour la Richesse et la qualité de leur enseignement.

Liste des figures :

| N° | Intitulé | Page |
|-----------|---|-------------|
| 01 | démarche à suivre pour la détermination des pertes de valeur des immobilisations | 33 |
| 02 | les différentes filiales de groupe SIM-SPA | 55 |
| 03 | Organigramme de la filiale AGRO SIM | 64 |
| 04 | Rapport d'audit | 80 |

Liste des tableaux :

| N° | Intitulé | Page |
|-----------|--|-------------|
| 01 | Les normes de qualification et de fonctionnement | 17 |
| 02 | Classification des immobilisations corporelles | 21 |
| 03 | classification des immobilisations incorporelles | 22 |
| 04 | classification des immobilisations financières | 23 |
| 05 | Les coefficients de l'amortissement dégressif | 30 |
| 06 | élément constitutif du calcul de la dépréciation | 33 |
| 07 | Récapitulatif des risques liés à la gestion des immobilisations corporelles et dispositif de maîtrise | 36 |
| 08 | Tableau de Test de Contrôle d'Achat d'immobilisation | 69 |
| 09 | Tableau de Test de Contrôle de Réception de bien | 72 |
| 10 | Tableau de Test de Contrôle de comptabilisation des actifs immobilisés | 75 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 11 | Tableau de test de contrôle paiement aux fournisseurs | 78 |
|-----------|--|-----------|

Liste des annexes :

| N° | Intitulé |
|-----------|-------------------------|
| 01 | Bon de commande |
| 02 | Bon de livraison |
| 03 | Bon de réception |
| 04 | Facture d'Achat |
| 05 | Facture proforma |

Liste des abréviations :

| Abréviation | Désignation |
|--------------------|---|
| AI | Audit Interne |
| BA | Base Amortissable |
| DA | Dinars Algérien |
| DG | Directeur Générale |
| DFC | Directeur des Finances et Comptabilité |
| HT | Hors Taxes |
| IIA | Institut des Auditeurs Internes |
| IFACI | Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes |
| JV | Juste Valeur |
| LF | Loi de Finance |
| PDG | Président Directeur Général |
| PH | Personne Habilité |
| PV | Procès-Verbal |
| RAS | Rien à Signaler |
| SCF | Système Comptable Financier |
| SPA | Société par Action |
| FRS | Fournisseur |

| | |
|-------------|--|
| TOC | Test Of Contrôle |
| TVA | Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| VNCI | Valeur Nette Comptable Initiale |
| VNC | Valeur Nette Comptable |
| VR | Valeur Recouvrable |
| VR | Valeur Résiduelle |
| VU | Valeur d'Utilité |
| VV | Valeur Vénale |

Résumé :

L'objet de cette étude est d'examiner le rôle d'une mission d'audit interne, dans l'identification des risques liés au système de contrôle interne du processus d'immobilisation, et par la suite la contribution de cette fonction à l'amélioration du processus d'immobilisation au sien de l'entreprise.

L'audit des immobilisations a pour objectif de fournir une assurance que les informations sont fiables, transparentes et utiles à l'entreprise et autres utilisateurs. Ce qui permet à l'auditeur de formuler une opinion responsable sur l'exactitude et de l'authenticité ainsi que la régularité des comptes des immobilisations de l'entreprise

L'objectif de cette recherche est d'examiner si la fonction d'audit interne existant au sein de l'entreprise AGRO SIM, contribue à l'efficacité et l'efficience de processus d'immobilisation, et comment l'auditeur anime sa mission.

Mots clés : l'audit interne, L'audit des immobilisations, processus d'immobilisation, Contrôle interne, Risques.

الملخص:

الغرض من هذه الدراسة هو دراسة دور مهمة التدقيق الداخلي في تحقيق المخاطر المتعلقة بنظام الرقابة الداخلية لدورة الاصول وبالتالي مساهمة هذه الوظيفة في تحسين دورة الاصول على مستوى المؤسسة.

ان الغرض من تدقيق الاصول هو ضمان بان المعلومات دقيقة وشفافة ومفيدة للشركة وللمستخدمين وهذا يسمح للمدقق بصياغة رأي حول دقة وصحة وانتظام حسابات الاصول الثابتة للشركة.

ان الهدف من هذه الدراسة هو دراسة ما اذا كانت وظيفة التدقيق الداخلي الموجودة في مؤسسة سيم للصناعات الغذائية أنها تساهم في فعالية وكفاءة دورة الاصول وكيف يقوم المدقق بمهمته.

الكلمات المفتاحية: التدقيق الداخلي؛ تدقيق الأصول؛ دورة الاصول؛ الرقابة الداخلية؛ المخاطر.

Introduction Générale

Introduction générale :

Au cours des dernières décennies, le paysage économique mondial a été profondément transformé par la mondialisation, les avancées technologiques et la flexibilité réglementaire, obligeant les organisations à s'adapter pour survivre dans un environnement de plus en plus incertain. Elles doivent prendre des décisions stratégiques pour répondre aux nouvelles exigences du marché, notamment en matière d'investissement et de gestion pour répondre aux nouveaux défis du marché, afin de s'adapter à ces changements.

Les investissements sont cruciaux pour les organisations afin de garantir leur pérennité et de développer des avantages concurrentiels durables. Ainsi, pour faciliter la prise de décision, les organisations sont segmentées en cycles opérationnels pour optimiser leurs activités. Parmi ces cycles, le cycle des immobilisations revêt une importance capitale car il englobe l'acquisition des biens nécessaires et leur suivi jusqu'à leur sortie du patrimoine. Maîtriser parfaitement ce cycle favorise une gestion optimale des ressources et la mise en place des mesures de contrôle fiables pour créer de la valeur.

Le contrôle du cycle immobilisation implique de garantir que les investissements et leurs modalités s'inscrivent dans un processus de communication et de mise en place de dispositifs de contrôle visant à minimiser les risques auxquels les entreprises sont exposées. De plus, les procédures de contrôle doivent être régulièrement réévaluées pour vérifier l'existence et l'application permanente des dispositifs de contrôle, afin de garantir qu'elles contribuent pleinement à la réalisation des objectifs d'investissement des entreprises. Le cycle immobilisation peut causer des dysfonctionnements susceptibles de perturber les décisions de gestion des organisations. Par conséquent, la nécessité de réalisation d'un audit du cycle immobilisation semble indispensable.

L'audit du cycle des immobilisations vise principalement à évaluer la performance des investissements réalisés (efficacité des investissements pour atteindre les objectifs et efficacité des coûts d'acquisition de ces investissements) et à garantir la fiabilité et la sincérité des informations financières, contribuant ainsi significativement à la création de valeur. La mesure de la performance permet d'initier des actions pour atteindre les objectifs fixés par la direction de l'organisation et progresser vers l'excellence opérationnelle.

Introduction générale

De plus, l'audit vise à fournir une assurance raisonnable sur la gestion des risques à travers l'évaluation des dispositifs de contrôle interne élaborés, il contribue à la création de valeur ajoutée pour l'entreprise. En effet, l'audit interne est une fonction à la disposition de l'organisation dans une entreprise ayant pour but d'examiner et d'apprécier le bon fonctionnement, la cohérence et l'efficacité du contrôle interne. Elle donne l'assurance raisonnable que les opérations menées les décisions prises sont sous contrôle et qu'elles contribuent donc à la réalisation des objectifs en prenant appui sur les procédures, les analyses, les recommandations et les solutions concernant l'activité concernée.

Dans cette perspective, les organisations, après avoir défini et mis en place un cycle d'immobilisation capable d'atteindre leurs objectifs, devraient envisager la mise en œuvre de procédures de contrôle efficaces leur garantissant une maîtrise raisonnable de leurs activités. De ce qui précède, on a opté pour l'étude du thème suivant : « **La contribution de l'audit interne dans l'amélioration du cycle d'immobilisation au sein d'une entreprise industrielle AGRO SIM-SPA** ».

Problématique de recherche :

De l'analyse de ce qui précède, se formule la problématique principale de ce travail de recherche comme suit : **Comment l'audit interne peut-il contribuer à l'amélioration du fonctionnement de processus d'immobilisation au sein de l'entreprise AGRO SIM-SPA?**

De cette problématique dérivent les questions secondaires suivantes :

- Qu'est qu'une fonction d'audit interne ?
- Qu'est-ce que le processus d'immobilisation ? et quelle est sa place au sein de l'entreprise?
- Quelle est la démarche à suivre pour la conduite d'une mission d'audit interne du cycle d'immobilisation dans une entreprise ?
- l'audit interne contribue-il à l'amélioration du cycle d'immobilisation au sein de AGRO SIM-SPA ?

Hypothèses de recherche :

Pour répondre à l'ensemble des questions précédentes, on a proposé les hypothèses ci-dessus :

Introduction générale

Hypothèse 1 : l'audit interne pourrait être défini comme une activité indépendante et objective qui vise à donner une assurance raisonnable au fonctionnement des systèmes de l'entreprise.

Hypothèse 2 : le processus d'immobilisations pourrait faire référence à l'ensemble des actions et des étapes nécessaires pour gérer les actifs à long terme de l'entreprise.

Hypothèse 3 : La fonction d'audit interne ne pourrait se réaliser qu'à travers une mission avec des tests sur terrain tout en respectant les normes professionnelles d'audit interne et le code de déontologie de la profession, et son objectif serait de vérifier et d'améliorer le processus d'immobilisation.

Hypothèse 4 : l'audit interne pourrait contribuer à l'amélioration du processus d'immobilisation au sein de l'entreprise AGRO SIM.

Etudes antérieures :

Divers thèmes sur l'audit interne ont été déjà traités. La nouveauté de ce travail réside dans l'audit opérationnel du processus d'immobilisation au sein d'une entreprise privée économique AGRO SIM. Parmi les principales recherches antérieures ayant traitées avec la problématique de ce travail, listons les études suivantes :

L'étude de Boudefaa Mohamed Salah, « Essai d'analyse de l'audit interne de la fonction approvisionnement », mémoire de master en 2019. L'étude résulte que : la fonction d'audit interne veille sur l'efficacité du système de contrôle interne en formulant des recommandations qui peuvent servir de base pour l'identification et correction des anomalies du système de contrôle afin de favoriser une gestion saine et rationnelle pour minimiser les coûts et améliorer la performance générale de l'entreprise.

L'ouvrage de Grandguillot, Francis, Béatrice, « Introduction à la comptabilité », Edition Gualino, 8^{ème} édition, France, 2018. Les auteurs montrent dans cet ouvrage : l'acquisition économique des biens, la sauvegarde et la protection du patrimoine, la politique d'investissement...

L'ouvrage de RENARD (Jacques), « Théorie et pratique de l'audit interne », Edition EYROLLES 10^{ème} édition, Paris, 2017. L'auteur confie que le but de l'ouvrage est de montrer le rôle de l'auditeur interne dans le cadre de la gouvernance d'entreprise et de la prise des décisions stratégiques.

Introduction générale

Il explique également que l'auditeur interne doit être en mesure de fournir une évaluation objective et indépendante des risques auxquels l'entreprise est confrontée et de proposer des recommandations pour les gérer de manière adéquate.

Méthodologie de recherche :

Afin de cerner l'objet de notre travail et de vérifier nos hypothèses, nous avons suivi une démarche méthodologique basée sur une méthode qualitative (descriptive), la plus réputée en science de gestion dans la partie théorique, et qui se base sur une recherche documentaire (ouvrages, articles de revues scientifiques, thèses...), liées aux audits interne, les immobilisations et l'audit du cycle des immobilisations. Par contre, dans la partie pratique, nous avons suivi la méthode analytique où nous procéderons à l'analyse des données récoltées au long de la mission.

Raisons du choix de ce thème :

Les raisons de notre choix sont les suivantes :

Tous d'abord, le choix de ce thème n'est pas fortuit, son importance, son originalité ainsi que sa relation avec notre spécialité, sont des facteurs qui ont motivés notre choix. De plus, nous essayons de définir le rôle de l'audit interne et son apport concernant la maîtrise et l'amélioration du cycle d'immobilisation.

Dans ce contexte, nous avons réalisé cette recherche au sein de l'entreprise AGRO SIM-SPA où les Immobilisations constituent une fonction essentielle, qui permet l'acquisition des biens et services nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise et qui a joué un rôle plus déterminant dans le développement de AGRO SIM-SPA.

Enrichir les connaissances personnelles et apporter une contribution de recherche pour l'entreprise AGRO SIM.

L'objectif de Recherche :

L'objectif de cette étude est de vérifier le rôle de l'audit interne dans l'entreprise AGRO SIM pour assurer une gestion efficace du cycle d'immobilisation et améliorer sa performance. Les objectifs spécifiques de ce travail sont les suivants :

- Prendre connaissance de l'Entreprise AGRO SIM (organigramme, missions et métiers, gamme de produits, fournisseur, etc.) ;
- Détecter les irrégularités et les dysfonctionnements liés au processus d'immobilisation ;

Introduction générale

-Emettre des recommandations et dégager des perspectives de mise en œuvre.

Structure de recherche :

Notre travail s'articule autour de deux chapitres :

Le premier chapitre portera sur « les fondements théoriques de l'Audit interne et du cycle d'immobilisation ». Il est subdivisé en trois sections qui traiteront : dans la première des généralités sur l'audit interne, ensuite la seconde des approches théoriques sur les immobilisations, et la troisième sur l'audit du cycle des immobilisations.

Le deuxième chapitre, traite la partie pratique sous le titre : « l'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA », Il est subdivisé en trois sections, dont la première donnera la présentation de l'entreprise AGRO SIM-SPA, la seconde présentera l'audit des immobilisations corporelles au sein de la filiale AGRO SIM-SPA. Finalement une conclusion générale qui mettra un point final au sujet de notre recherche.

Chapitre 01 :

Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

Introduction :

L'audit interne est, aujourd'hui, une fonction importante au sein de l'entreprise. En raison de l'environnement qui devient de plus en plus intangible. Les entreprises sont contraintes de créer et de développer la fonction d'audit interne qui est un mécanisme important dans l'amélioration de l'entreprise.

Afin de comprendre l'audit interne et ses grandes lignes, nous allons présenter dans cette partie de mémoire des fondements théoriques sur l'audit interne. En abordant dans la première section des généralités sur l'audit interne. Puis, nous traitons dans la deuxième section des approches théoriques sur les immobilisations. Enfin nous mettrons l'accent sur l'audit du cycle d'immobilisation.

Section0 1: Généralités sur l'audit interne

De nos jours, l'audit interne devient indispensable pour les entreprises en vue de garantir la sécurité de leur patrimoine. Dans cette section nous allons définir l'audit interne, présentera ses caractéristiques, ses objectifs et ses principes.

1.1-Dimension historique de l'audit interne :

Les latins ont donné une signification bien précise à l'audit « audire » qui signifie écouter, ainsi que le verb « to audit » prend un sens propre d'une vérification, un contrôle et une inspection¹.

La fonction d'audit interne est une fonction nouvelle qui remonte à la crise économique de 1929 aux États-Unis, de nombreuses entreprises ont été touchées par cette crise et subies de la récession économique, ces entreprises ont utilisé les services d'audit externe pour la certification des comptes, des bilans et des états financiers ...etc. mais il doit passer en premier par des tâches préparatoires comme l'inventaire de toutes natures, analyse de comptes, sondages divers et variés. vu de la multiplicité de ses missions et ses coûts élevés

¹ MIKOL (Alain), « Forme d'audit : L'audit interne, encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit », Economica, Paris 2000, page 733.

alors que les entreprises minimisent les dépenses, donc il est normal de suggérer que certains travaux préparatoires soient effectués par le personnel de l'entreprise sous la condition d'une certaine supervision .c'est ainsi que ce type des auditeurs est apparu puisqu'ils effectuaient des travaux d'audit, 'interne', car ils appartiennent à l'organisation¹.

La crise passée, les auditeurs internes continués à effectuer des travaux purement comptables et financier tels que la comptabilité générale, analytique, la gestion de l'information et la trésorerie. D'une manière progressive, le champ d'application a été élargi, l'audit interne est devenu applicable presque dans toute les organisations et les entreprises quel que soit leurs tailles et leurs natures et dans toutes les fonctions et les opérations de l'entreprise².

L'évolution de l'audit interne a été marquée par la création de l'institut des auditeurs internes (The Institute of internal auditors IIA) en 1941aux États-Unis qui ont pour mission principale de fournir des orientations dynamiques à la profession d'audit interne à l'échelle mondiale.

De nos jours l'audit ne se limite pas à la fonction finance et comptabilité mais s'étend également à tous les domaines, on parle ainsi d'audit marketing, d'audit d'environnement, d'audit social, d'audit stratégique, autrement dit, d'audit interne.

1.2-Définition de l'audit interne :

En ce qui concerne l'audit interne, de nombreuses définitions importantes ont été formulées pour définir ce concept, nous choisirons les plus importants :

- **Définition Selon l'institut des auditeurs internes (IIA) :**

L'**IIA** a proposé en 1989 la définition suivante : « l'audit interne est une fonction indépendante d'appréciation exercée dans une organisation par une de ses départements pour examiner et évaluer les activités de cette organisation, l'objectif de l'audit interne est d'aider les membres de l'organisation à exercer efficacement leur responsabilités. A cet effet, l'audit interne leur fournit des analyses, appréciations, recommandations, conseils, et informations sur les activités examinées³».

¹ RENARD (Jacques) : Théorie et pratique de l'audit interne ,10^e édition EYROLLES, Paris 2017, P24.

² SCHICK (P), VERA(J), BOURROUILH-PAREGE(O) : Audit interne et référentiel de risque, édition Dunod, Paris, 2014, P.30.

³ MIKOL (Alain),Op.cit,p740.

Additivement à l'argumentation de Candau « l'audit est le contrôle des contrôles », ce qui signifie qu'il devrait mesurer et évaluer l'efficacité du système de contrôle interne dans les entreprises¹.

Mais la définition la plus récente qui est cohérente avec le rôle actuellement de l'audit interne est la définition qui a été donnée par L'IIA en 1999, définit l'audit interne comme « une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée.

Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernance, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité² ».

Cette définition présentée par L'IIA montre le rôle différent de l'audit interne dans le cadre d'une gouvernance d'entreprise efficace. En effet, l'audit interne fournit des prestations de service en matière d'assurance et de conseil indépendantes et objectives, dont le seul but est de contribuer à créer de la valeur.

Contrairement à la définition précédente (classique), où l'audit interne a été basé sur la conformité c'est-à-dire conformé ce que s'est fait par rapport aux procédures.

En résumé, cette définition a mis l'accent sur plusieurs mots clés qui sont : activité indépendante et objective, valeur ajoutée, assurance et conseils, aide à atteindre des objectifs, approche systématique et méthodique, évaluation et amélioration³.

D'une manière générale, on peut définir la fonction d'audit interne comme une fonction interne, indépendante et objective, dont l'objectif est d'améliorer la performance de l'organisation ainsi que d'assurer la conformité et la régularité des systèmes et des processus internes de l'organisation.

¹ Michel WEILL, « L'audit stratégique: Qualité et efficacité des organisations », Edition Afnor, Paris, 2007, p.39.

² RENARD(Jacques), « Théorie et pratique de L'audit interne », Edition Eyrolles, Paris, 2010, p.75.

³ Pigé BENOIT, « Audit et contrôle interne », Edition Ems, Paris, 2001, p .52.

1.3-les Objectifs de l'audit interne :

L'audit interne, permet de répondre à cinq objectifs¹ :

- Vérifier la conformité aux exigences du référentiel de l'entreprise (norme, texte réglementaire, cahier des charges interne, spécification clients, ...).
- Vérifier que les dispositions organisationnelles et opérationnelles sont établies, connues, comprises et mises en œuvre.
- Vérifier l'efficacité du domaine audité, c'est-à-dire son aptitude à atteindre les objectifs.
- Identifier des pistes de progrès et des recommandations pour conduire l'entreprise vers l'amélioration.
- Conforter les bonnes pratiques observées pour encourager les équipes et capitaliser ces pratiques dans l'entreprise.

L'audit interne concerne toutes les activités de l'entreprise (organisation, finance, Ressources Humaines, réalisation du produit, ...).

1.4-Les caractéristiques de l'audit interne

La fonction d'audit interne est dotée des caractéristiques suivantes :

1.4.1- L'universalité :

Le caractère universel de l'audit interne signifie que cette fonction s'applique à toutes les sociétés, quel que soit leur statut juridique et le secteur d'activité dans lequel elles activent, et l'ensemble de ses fonctions, structures et opérations.

1.4.2- L'indépendance :

L'auditeur interne doit exercer ses fonctions en toute indépendance et objectivité, selon la norme 1100 : « L'audit interne doit être indépendant et les auditeurs doivent effectuer leurs travaux avec objectivité »²

¹ <http://www.qualiblog.fr/audit-interne-audit-fournisseur/les-objectifs-de-l'audit-interne/> consulté le 12/04/2024 à 13:30

² Norme d'audit interne, « Normes de qualification série 1000 ».

1.4.3- L'objectivité :

Intègre et responsable, l'audit interne conseille en toute objectivité et en toute indépendance les organes de gouvernance de l'organisation.¹

1.4.4- La périodicité :

La fonction d'audit est une fonction permanente dans l'entreprise, mais c'est une fonction qui est périodique pour ceux qui la rencontrent « les audités » (chef de service, chef de département, directeur), reçoivent des auditeurs en mission pour une période en vue d'accomplir leurs missions.

1.5-La typologie de l'audit interne

Les différents types d'audits internes sont différents sur la base de trois aspects :

- Selon le domaine concerné
- Selon la nature ou l'objectif de l'audit
- Selon le domaine d'intervention de l'auditeur

1.5.1- Selon le domaine concerné

Selon le domaine concerné, on peut révéler trois types d'audits qui révèlent de l'audit interne :

1.5.1.1-Audit social :

L'IFACI définit l'audit social comme : « une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée². Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité ».

¹ BAYA, (A) et RAHM (M) : La contribution de l'AI dans la réalisation des objectifs de l'entreprise, mémoire de master en sciences financières et comptabilité, école supérieure de commerce Alger, 2017, p.16

² <https://fiches-pratiques.chefdentreprise.com> /consulté le 13/04/2024 à 00 :30.

1.5.1.2-Audit qualité :

Est une première étape importante dans toute démarche d'optimisation de la qualité dans une fonction, il permet de déterminer l'aptitude du système de gestion de la qualité mis en œuvre, d'atteindre les objectifs-qualité spécifiés. Ce qui permet ainsi d'améliorer la qualité du système de contrôle interne.

Il s'applique essentiellement à un système qualité ou à des éléments de celui-ci, à des processus, à des produits ou à des services

L'audit qualité interne vérifiera aussi la pertinence et l'efficacité des indicateurs qualités pour la maîtrise des processus et le suivi des tableaux de bords¹ .

1.5.1.3- Audit thématique :

Est un audit qui ne recouvre pas un aspect d'activité large et diversifié mais sur un aspect particulier de l'activité par exemple : audit de la micro-informatique, audit des archives, audit de la paie du personnel..., ce type d'audit a pour objet de s'assurer que le risque inhérent à la problématique auditée est bien maîtrisé.

1.5.2-Selon la nature ou l'objectif de l'audit

Selon la nature de l'audit, l'audit interne prend trois formes : l'audit de conformité et/ou de régularité, l'audit d'efficacité ainsi que l'audit de management et de stratégie.

1.5.2.1-Audit de conformité ou de régularité :

Selon J. p. RAVELEC : « l'audit de régularité consiste à vérifier la bonne application des règles, des procédures, description de postes, organigrammes, systèmes d'information...²».

Appelé aussi audit de conformité. Il a pour objectif la vérification du respect des procédures et des dispositions légales et réglementaires, c'est-à-dire que l'auditeur va travailler par rapport à un référentiel interne. En bref, il vérifie l'adéquation entre ce qui est prescrit et ce qui est réalisé³ .

¹ <https://www.cvo-europe.com/formation-cvo-europe/audit-qualite/> /consulté le 13/04/2024 à 00 :50.

² BERTIN (Elisabeth), audit interne, , enjeux et pratiques à l'international, édition Eyrolles, paris, 2007, P.22

³ CHEVROLLEL, (F), HADZLIKL(E), ARNOLD(J), HERGON(E), La méthodologie de l'audit en transfusion sanguine : auditeurs, référentiels, guide de l'auditeur, ESF, Paris, 2000, p561

1.5.2.2-Audit d'efficacité :

L'audit de performance englobe à la fois les concepts d'efficacité et d'efficience, ce qui en fait une référence pertinente lorsqu'on aborde la question de l'audit d'efficacité.

L'efficacité, dont le critère est d'atteindre les objectifs fixés, et plus généralement la réponse adéquate à l'attente.

L'efficience, dont le critère est de faire le mieux possible, ce qui exige la meilleure des qualités quant aux connaissances (le savoir), aux techniques (le savoir-faire), aux comportements (le savoir-être) et à la communication (le faire-savoir). L'efficience est, donc imprégnée par la culture.

1.5.2.3-Audit de management :

Il s'agit d'un développement important de la fonction d'audit. L'auditeur est appelé à observer les choix et les décisions, les mesures et attirer l'attention de la direction générale sur les risques éventuels ou leurs incohérences. L'auditeur analyse ainsi la politique déjà tracée qui doit être conséquente avec la stratégie de l'entreprise.

Pratiquer l'audit de management c'est donc toujours, et quelle que soit la définition retenue, observer la forme et non le fond¹.

1.5.2.4-Audit stratégie :

L'auditeur doit identifier les risques associés aux objectifs et aux grandes orientations stratégiques définies par l'organisation et évaluer la conformité ou la cohérence d'ensemble entre ce qui avait été dit et ce qui est fait dans le but d'apprécier la performance des réalisations.

1.5.3-Selon le domaine d'intervention de l'auditeur

Selon le domaine d'intervention de l'auditeur, nous pouvons distinguer deux types d'audit interne : l'audit financier et l'audit opérationnel.

¹ RENARD, (J), Op.cit., p41.

1.5.3.1- Audit financier :

Selon le Dictionnaire de la langue française, l'audit financier, vise à certifier la régularité et la sincérité de l'information comptable et financière ainsi qu'intéresse au étude des comptes financiers d'une entreprise qui a pour but de vérifier leur légalité et leur conformité¹.

1.5.3.2-L'audit opérationnel :

L'audit opérationnel est : un audit qui comprend toutes les missions qui ont pour objet d'améliorer les performances de l'entreprise. Il a pour objectif l'analyse des risques et des déficiences existant dans le but de donner des conseils, de faire des recommandations, de mettre en place des procédés ou encore de proposer de nouvelles stratégies².

1.6 -Cadre référentiel de l'audit interne

Toute fonction est régie par un cadre réglementaire des lois. C'est ainsi que l'audit interne est une fonction normée, qui s'appuie sur un cadre de référence, comprend :

- Un code de déontologie ;
- Les normes de l'audit interne.

1.6.1- Le code de déontologie

Le code de déontologie qui précise aux auditeurs les valeurs à respecter dans l'accomplissement de leur activité, pour donner une assurance objective sur le processus de gouvernement d'entreprise, de management des risques et de contrôle. Ce code s'appuie sur des principes fondamentaux pertinents, décline en douze règles de conduite pour une pratique « éthique » de l'audit interne.

1.6.1.1-Les principes fondamentaux

Il y a quatre principes fondamentaux de code de déontologie pour la pratique de l'audit interne sont les suivants³:

¹ Sur le site internet, <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/audit-financier>, date de consultation, le 14/04/2024 à 09 :30.

² KALACHE (Meryem) :L'Appréciation de la Performance de la Fonction d'Audit Interne, magister en sciences commerciales et financières, ESC, Alger, 2016, p.13

³ SCHICK(P), op.cit., p09.

- **L'intégrité** : à la base de confiance et la crédibilité du jugement de l'auditeur.
- **L'objectivité** : qui permet d'évaluer équitablement tous les éléments pertinents examinés relatifs au domaine audité et de ne pas se laisser influencer dans son jugement.
- **La confidentialité** : concernant les informations reçus et leurs divulgations.
- **La compétence** : requise pour la réalisation des travaux d'audit.

1.6.1.2- Les règles de conduite

Elles déclinent l'application des quatre principes de façon claire et pratique, et peuvent se résumer ainsi¹ :

- Accomplir honnêtement les missions ;
- Respecter la loi ;
- Ne pas prendre part à des activités illégales ;
- Respecter l'éthique ;
- Etre impartial ;
- Ne rien accepter qui puisse compromettre le jugement ;
- Révéler les faits significatifs ;
- Protéger les informations ;
- Ne pas en tirer un bénéfice personnel ;
- Ne faire que ce qu'on peut faire ;
- Améliorer ses compétences ;
- Respecter les normes.

1.6.2-Les normes de l'audit interne :

La norme est un document d'ordre professionnel promulgué par l'IIA, afin de définir les règles applicables à l'activité d'audit interne et utilisable pour l'évaluation de ses performances.

Ces normes sont subdivisées en :

- Normes de qualification (série 1000) de l'audit et des auditeurs ;

¹RENARD (J), op.cit., p96.

- Normes de fonctionnement (série 2000).

Elles sont le plus souvent complétées de « normes mise en oeuvre » pour les missions d'assurance et celle de conseil que chaque institut national, dont l'IFACI, prodigue à ses membres.

1.6.2.1-Normes de qualification

Les normes de qualification énoncent les caractéristiques que doivent présenter les organisations et les personnes accomplissant des activités d'audit interne.

Ces normes sont les suivantes¹ :

- Norme 1000 : Mission, pouvoirs et responsabilités

Les missions, les pouvoirs et responsabilités de l'audit interne doivent être formellement définis dans une charte d'audit interne, être cohérents avec la définition de l'audit interne, le code de déontologie ainsi qu'avec les normes. Le responsable de l'audit interne doit revoir périodiquement la charte de l'audit interne et la soumettre à l'approbation de la direction générale et du conseil.

- Norme 1100 : Indépendance et objectivité

L'audit interne doit être indépendant et les auditeurs internes doivent effectuer leurs travaux avec objectivité.

- Norme 1200 : Compétence et conscience professionnelle

Les missions doivent être conduites avec compétence et conscience professionnelle.

- **Compétence** : Les auditeurs internes doivent posséder les connaissances, le savoir-faire et les autres compétences nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités individuelles.

L'équipe d'audit interne doit collectivement posséder ou acquérir les connaissances, le savoir-faire et les autres compétences nécessaires à l'exercice de ses responsabilités.

- **Conscience professionnelle** : Les auditeurs internes doivent apporter à leur travail la diligence et le savoir-faire que l'on peut atteindre d'un auditeur interne raisonnablement averti et compétent. La conscience professionnelle n'implique pas l'infaillibilité.

¹ RENARD (J), op.cit., p100.

- Norme 1300 : Programme d'assurance et d'amélioration qualité

Le responsable de l'audit interne doit élaborer et tenir à jour un programme d'assurance et d'amélioration qualité portant sur tous les aspects de l'audit interne.

1.6.2.2-Normes de fonctionnement

Elles décrivent la nature des missions d'audit interne et définissent des critères de qualité permettant de mesurer la performance des services fournis.

- Norme 2000 : Gestion de l'audit interne

Le responsable de l'audit interne doit gérer efficacement cette activité de façon à garantir qu'elle apporte une valeur ajoutée à l'organisation. Le service de l'audit interne apporte de la valeur ajoutée à l'organisation (ainsi qu'à ses parties prenantes) lorsqu'il fournit une assurance objective et pertinente et qu'il contribue à l'efficience ainsi qu'à l'efficacité des processus de gouvernement de l'entreprise, de management des risques et de contrôle interne.

- Norme 2100 : Nature du travail

L'audit interne doit évaluer les processus de gouvernement d'entreprise, de management des risques et de contrôle, et de contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique.

- Norme 2200 : Planification de la mission

Les auditeurs internes doivent concevoir et documenter un plan pour chaque mission.

Ce plan de mission précise les objectifs, le champ d'intervention, la date et la durée de la mission, ainsi que les ressources allouées.

- Norme 2300 : Accomplissement de la mission

Les auditeurs internes doivent identifier, analyser, évaluer et documenter les informations nécessaires pour atteindre les objectifs de la mission.

- Norme 2400 : Communication des résultats

Les auditeurs doivent communiquer les résultats de la mission.

- Norme 2500 : Surveillance des actions de progrès

Le responsable de l'audit interne doit mettre en place et tenir à jour un système permettant de surveiller la suite donnée aux résultats communiqués au management.

- Norme 2600 : Acceptation des risques par la direction générale

Lorsque le responsable de l'audit interne estime que la direction générale a accepté un niveau du risque résiduel qui pourrait s'avérer inacceptable pour l'organisation, il doit

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

examiner la question avec elle. Si aucune décision concernant le risque résiduel n'est prise, le responsable de l'audit interne doit soumettre la question au conseil et aux fins de résolution.

Le tableau suivant synthétise de façon systématique les différentes normes de l'audit :

Tableau n°01 : Les normes de qualification et de fonctionnement

| Normes de qualification « Ce que sont l'audit interne et les auditeurs » | Normes de fonctionnement « Ce qu'ils font » |
|---|---|
| <p>1000 : Mission, pouvoirs et responsabilité</p> <p>1100 : Indépendant et objectivité</p> <p>1110 : Indépendance dans l'organisation</p> <p>1120 : Objectivité individuelle</p> <p>1130 : Atteints à l'indépendance et à l'objectivité</p> <p>1200 : Compétence et conscience professionnelle</p> <p>1210 : Compétence</p> <p>1220 : Conscience professionnelle</p> <p>1230 : Formation professionnelle</p> <p>1300 : Programme d'assurance et de la qualité</p> <p>1310 : Evaluation du programme qualité</p> <p>1311 : Evaluation interne</p> <p>1312 : Evaluation externe</p> <p>1320 : Rapports relatifs au programme qualité</p> <p>1330 : Utilisation de la mention « conduit conformément aux normes »</p> <p>1340 : Indication de non-conformité</p> | <p>2000 : Gestion de l'audit interne</p> <p>2010 : Planification</p> <p>2020 : Communication et approbation</p> <p>2030 : Gestion des ressources</p> <p>2040 : Règles et procédures</p> <p>2050 : Coordination</p> <p>2060 : Rapport au conseil et à la direction générale</p> <p>2100 : Nature du travail</p> <p>2110 : Management des risques</p> <p>2120 : Contrôle</p> <p>2130 : Gouvernement d'entreprise</p> <p>2200 : Planification de la mission</p> <p>2201 : Considérations relatives à la planification</p> <p>2210 : Objectifs de la mission</p> <p>2220 : Champ de la mission</p> <p>2230 : Ressources affectées à la mission</p> <p>2240 : Programme du travail de la mission</p> <p>2300 : Accomplissement de la mission</p> <p>2310 : Identification des informations</p> <p>2320 : Analyse et évaluation</p> <p>2330 : Documentation des informations</p> <p>2340 : Supervision de la mission</p> <p>2400 : Communication des résultats</p> |

| | |
|--|--|
| | 2410 : Contenu de la communication 2420 : Qualité de la communication 2421 : Erreurs et omissions 2430 : Indication de non-conformité aux normes 2440 : Diffusion des résultats 2500 : Surveillance des actions progrès 2600 : Acceptation des risques par la direction générale |
|--|--|

Source : SCHICK(P), op.cit., p10.

- **Les objectifs des normes**

Les normes ont pour objet:

- Définir les principes fondamentaux de la pratique de l'audit interne ;
- Fournir un cadre de référence pour la réalisation et la promotion d'un large champ d'intervention d'audit interne apportant une valeur ajoutée ;
- Etablir les critères d'appréciations du fonctionnement de l'audit interne ;
- Favoriser l'amélioration des processus organisationnels et des opérations.

L'audit est un outil pour aider le pouvoir décisionnel de l'entreprise en fournissant des constats, des analyses objectives, des recommandations et des commentaires utiles. En faisant apparaître des risques de différentes natures.

Il devient évident que son intervention et sa mission, en tant que facteur de performance, ne peuvent être pleinement réalisées que lorsque l'entreprise respecte ses conditions de travail favorables. La garantie de la pertinence des audits internes nécessite donc une bonne préparation. Sachant que, Il se déploie désormais maintenant à des domaines autres que celle de la finance, touchant ainsi toutes les composantes de l'entreprise.

Après avoir évoqué les aspects théoriques de l'audit interne, nous présenterons dans la section suivante des approches théoriques sur les immobilisations.

Section 02 : Approche théorique sur les immobilisations

Le bilan est un document qui donne une image photographique d'une entité à un moment donné. D'une part, il représente l'ensemble des actifs et l'ensemble de ses moyens de financement (ses passifs) d'autre part. Les actifs immobilisés, appelés « actifs non courants » ce sont des biens qui gardent donc une certaine valeur (la diminution de cette valeur est constatée par la technique de l'amortissement et de la dépréciation). On distingue les immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, machines, etc.), les immobilisations incorporelles (marques, brevets, fonds de commerce, etc.) et les immobilisations financières. Lorsque l'entreprise détient par exemple les actions d'une autre entreprise (à long terme), celle-ci sont comptabilisées en immobilisations financières.

Selon le nouveau système comptable financier, les actifs sont constitués de ressources identifiables ayant des valeurs économiques positives, contrôlées par l'entité du fait d'événements passés et destinées à procurer à l'entité des avantages économiques futurs.

Nous consacrons cette deuxième section à la description du cycle des immobilisations, leurs compositions, ensuite les risques liés aux processus des immobilisations et les dispositifs de maîtrise.

2.1-Définitions :

2.1.1-Définition d'un actif immobilisé¹:

L'actif immobilisé constitue l'ensemble des éléments destinés à être détenus par une entreprise sur le long terme, c'est-à-dire plus d'un an. Il est donc constitué de biens durables, qui doivent présenter un intérêt financier futur pour la société.

-Critères de définition d'un actif

L'immobilisation doit être :

¹ <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/comptabilite-entreprise/actif-immobilise/> Consulté le 27/05/2024 à 11:15.

- identifiable ;
- contrôlée ;
- procurer des avantages économiques futurs.

-Critères de comptabilisation d'un actif:

L'entreprise doit ¹:

- bénéficier des avantages économiques futurs procurés par l'actif ;
- évaluer le coût de l'actif avec une fiabilité suffisante.

Les éléments de faible de valeur peuvent être considérés comme entièrement consommés dans l'exercice de leur mise en service par conséquent ne pas être comptabilisés en immobilisations².

Les actifs immobilisés sont composés de trois parties :

- Immobilisations corporelles.
- Immobilisation incorporelles.
- Immobilisations financières.

2.1.2-Définition d'une immobilisation³ :

Une immobilisation c'est un bien d'une durée de vie de plus d'un an.

Ces biens participent à la création de richesse de façon directe ou de façon indirecte, Les achats d'immobilisation augmentent la valeur du patrimoine de l'entreprise.

Les immobilisations doivent donc répondre à la définition d'un actif : être contrôlé par l'entreprise, générer des avantages économiques, ceux-ci revenant à l'entreprise.

2.2-Typologie des immobilisations :

2.2.1-Les immobilisations corporelles :

Selon le SCF algérien, dans l'article 121-1 de l'arrêté du 26 Juillet 2008, définit les immobilisations corporelles « Une immobilisation corporelle est un actif corporel détenu par une entité pour la production, la fourniture de services, la location, l'utilisation à des

¹ Grandguillot, Francis, Béatrice. 2018. DCG9- Introduction à la comptabilité. France. Ed 8. Gualino, P78.

² Journal officiel n°19 du 25mars2009 relatif au système comptable et financier, p 08.

³ Collain, Bernadette, Déjean, Frédérique, Le Theule, Marie-Astrid. Mini manuel de comptabilité générale. 3^{ème} Edition ,Dunod 2017 P 111 .

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

fins administratives et dont la durée d'utilisation est censée se prolonger au-delà de la durée d'un exercice ¹».

2.2.2- Immobilisation incorporelles :

Selon le SCF algérien, dans l'article 121-2 de l'arrêté du 26 Juillet 2008, définit les immobilisations incorporelles comme «un actif identifiable, non monétaire et immatériel, contrôlé et utilisé par l'entité dans le cadre de ses activités ordinaires».

Il s'agit par exemple de fonds commerciaux acquis, de marques, de logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation, de franchises, de frais de développement d'un gisement minier destiné à une exploitation commerciale².

2.2.3- Immobilisations financières :

Une immobilisation financières est tout actif représenté par :

- une créance dont le règlement doit intervenir dans un délai supérieur à un an, ou
- .un titre ou une valeur assimilée que l'entité a décidé de conserver sur plus d'un exercice.

2.3 -La classification du SCF :

Les trois types d'immobilisations regroupent :

Tableau n°02: classification des immobilisations corporelles

| 21 Immobilisations corporelles | |
|---|---|
| 211 Terrains | Valeur des terrains : terrains nus et/ou aménagés, sous-sols et sursols, carrières, terrains bâtis. |
| 212 Agencements et aménagements de terrains | Dépenses faites en vue de l'aménagement des terrains : clôtures, mouvements de terres. |

¹Journal Officiel n° 19, 25 mars 2009, P07.

²Journal Officiel n° 19, 25 mars 2009, P08.

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

| | |
|---|--|
| 213 Constructions | Bâtiments, installations, agencements et aménagements, ouvrages d'infrastructure |
| 215 Installations techniques, matériel et outillage industriels | Installations complexes spécialisées, matériels industriels et outillage, leurs agencements et aménagements. |
| 218 Autres immobilisations corporelles | installations générales, agencements, aménagements lorsqu'ils sont incorporés dans des immobilisations dont l'entité n'est pas propriétaire; matériel de transport, matériel de bureau et d'informatique, mobilier et emballages récupérables identifiables. |

Source : Grandguillot, Francis, Béatrice. 2018. DCG9- Introduction à la comptabilité. France. Ed 8.Gualino, P79.

Tableau n°03: Classification des immobilisations incorporelles

| 20 Immobilisations Incorporelles | |
|---|---|
| 201 Frais d'établissement | Dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entreprise (prospection, publicité...). La méthode préférentielle est la comptabilisation en charges |
| 203 Frais de Recherche et de développement | Seuls les frais de développement qui se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite et dont le coût est distinctement établi sont concernés. |
| 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires | Dépenses faites pour l'obtention de l'avantage que constitue la protection accordée à l'inventeur, à l'auteur, au bénéficiaire du droit d'exploitation d'un brevet, d'une licence... Dépenses d'acquisition ou de création de logiciels, de conception et de développement de sites actifs. |

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

| | |
|--|--|
| 206 Droit au bail | Montant versé ou dû au locataire précédent en considération du transfert à l'acheteur des droits résultant tant des conventions que de la propriété commerciale |
| 207 Fonds commercial | Éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Autrement dit, le fonds commercial correspond à la part résiduelle des éléments qui composent le fonds de commerce. |
| 208 Autres immobilisations incorporelles | Fichier clientèle dissociable du fonds commercial... |

Source : Grandguillot, Francis, Béatrice. 2018. DCG9- Introduction à la comptabilité. France. Ed 8. Gualino, P78.

Les frais d'établissement et certains frais de développement peuvent être, sur option, comptabilisés en charges.

Les dépenses engagées pour créer en interne un fonds de commerce sont comptabilisées en charges.

Tableau n°04: Classification des immobilisations financières

| 26 / 27 Immobilisations financières | |
|-------------------------------------|---|
| 261 | Titres de filiales |
| 262 | Autres titres de participation |
| 265 | Titres de participation évalués par équivalence |
| 266 | Créances rattachés à des participations hors groupes |
| 267 | Créances rattachés à des participations hors groupe |
| 268 | Créances rattachés à des sociétés en participations |
| 269 | Versement restant à effectuer sur titres de participation non libérés |

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

| | |
|-----|--|
| 271 | titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille |
| 272 | Titres représentatifs de droit de créance (obligations, bons) |
| 273 | titres immobilisés de l'activité de portefeuille |
| 274 | prêts de créances sur contrat de location-financement |
| 275 | dépôts et cautionnements versés |
| 276 | autres créances immobilisées |
| 279 | Versement restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés |

Source : élaboré par nous-même selon le SCF.

2.4-Valorisation à la date d'entrée :

Une immobilisation corporelle ou incorporelle est évaluée :

- A son cout d'acquisition, si elle est acquise ou
- A son cout de production, si elle est produite.

2.4.1- Le coût d'acquisition :

Selon le SCF algérien, dans l'article 121-5 de l'arrêté du 26 Juillet 2008, « Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût directement attribuable, incluant l'ensemble des coûts d'acquisition et de mise en place, les taxes payées, et autres charges directes. Les frais généraux, les frais administratifs et les frais de démarrage ne sont pas inclus dans ces coûts¹ ».

Et selon l'article 112-3 Le cout d'acquisition d'un actif intègre²:

¹ Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P08.

² Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P07.

2.4.1.1-Prix d'achat :

Diminué des taxes récupérables, des rabais, remises commerciaux, ristournes obtenues et des escomptes de règlement obtenus.

2.4.1.2-Les Coût directement attribuables :

Engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction et qui sont : les droits de douane, les frais de livraison et de manutention initiaux, les frais d'installation, les honoraires de professionnels tels qu'architectes et ingénieurs,...

2.4.1.3-Les coûts non attribuables :

Sont les frais généraux et administratifs générales, les frais de formation et les frais engagés entre la fin de son installation et son utilisation à capacité normale.

2.4.2- Le coût de production :

Les immobilisations incorporelles ou corporelles sont comptabilisées au coût direct ou indirect de production directement attribuable à l'immobilisation.

Le coût de production d'une immobilisation produite par l'entité pour elle-même inclut le coût des matériaux, la main d'œuvre et les autres charges directes et indirectes de production qui peuvent être directement rattachées à l'immobilisation¹.

Et selon l'article 112-4 Le coût de production d'un actif inclus ²:

- Le coût d'acquisition des matières consommées (prix d'achat et tout le coût directement attribuable (frais accessoires) engagés pour utiliser les matières).
- Les charges directes de production (c'est-à-dire nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien et directement attribuable à la production du bien).
- Une fraction des charges indirectes de production (nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien et directement attribuable à la production ou la mise en place du bien, mais qui par opposition aux charges directes ne peuvent pas être affectées au coût du bien sans calcul intermédiaire).

¹ Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P70.

² Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P07

2.4.3-Les coûts rattachés au coût d'acquisition et de production :

2.4.3.1-Les coûts d'emprunt :

Selon le SCF algérien, dans l'article 126-3 de l'arrêté du 26 Juillet 2008, « Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (plus de 12 mois) avant d'être utilisé ou vendu, sont incorporés dans le coût de cet actif¹».

2.4.3.2- Le coût de démantèlement et de remise en état:

Le coût de démantèlement d'une installation à la fin de sa durée d'utilité ou le coût de rénovation d'un site est à ajouter au coût de production ou d'acquisition de l'immobilisation concernée si ce démantèlement ou cette rénovation constitue une obligation pour l'entité².

2.4.3.3- Le crédit-bail :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

La location-financement est un Contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non en fin de contrat³.

L'actif fait l'objet d'un contrat de location-financement si :

- la propriété de l'actif est transférée au preneur au terme de la durée de location ;
- le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée pour que, dès le commencement du contrat de location, il existe une certitude raisonnable que l'option sera levée ;
- la durée de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété ;

¹ Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P13.

² Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P08.

³ Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P73.

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

- au commencement du contrat de location, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- les actifs loués sont d'une nature spécifique et seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter de modifications majeures

2.5-Comptabilisation des immobilisations:

2.5.1-Cas d'acquisition d'une immobilisation :

| N° Compte | Libellé | Montant |
|-----------|-------------------------------------|---------|
| 20 | Immobilisations Incorporelles(HT) | X |
| 21 | Immobilisations corporelles (HT) | X |
| 26et27 | Immobilisations financières (HT) | X |
| 4452 | TVA déductible | Y |
| 404 | Fournisseurs d'immobilisations(TTC) | X+Y |

2.5.2-Cas de production d'immobilisation :

| N° Compte | Libellé | Montant |
|-----------|---|---------|
| 21 | Immobilisation corporelle Production immobilisée | X |
| 73 | Comptabilisation d'une immobilisation produite par l'entreprise | X |

2.6-La distinction entre les charges et les immobilisations¹:

La distinction des dépenses à comptabiliser en charges de celles à comptabiliser en immobilisations est une source d'interrogation importante en comptabilité. Cette

¹ <https://www.compta-facile.com/charge-ou-immobilisation/.Chapitre> Consulté le 30/04/2024 à 16 :30.

problématique doit être correctement traitée par l'entreprise car le choix effectué à également des conséquences fiscales.

-En comptabilité, une charge constitue un emploi conduisant à un appauvrissement de l'entreprise. Elle correspond à un bien ou un service acquis pour les besoins de son activité. Les charges s'enregistrent en comptabilité dans les comptes de classe 6.

- Une immobilisation représente un actif utilisé durablement par l'entreprise. Les immobilisations alimentent les comptes de classe 2. Pour qu'un bien constitue une immobilisation, il doit :

- Être identifiable,
- Procurer des avantages économiques futurs à l'entreprise,
- Et avoir une valeur économique positive.

Les définitions énoncées dans le premier paragraphe permettent de classer deux types de dépenses :

- D'un côté les biens acquis qui seront utilisés sur plusieurs exercices et qui procureront dans le futur des avantages économiques à l'entreprise, il s'agit des immobilisations,
- Et de l'autre les dépenses liées à des biens ou services consommés rapidement et ne constituant pas un investissement durable pour l'entreprise, il s'agit des charges

2.7-L'Amortissement et la perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelle :

Les amortissements et les pertes de valeur constatent des diminutions de la valeur des immobilisations. Les amortissements sont des pertes de valeur consécutives à la consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation. Contrairement aux amortissements, les pertes de valeur sont indépendantes de la consommation de ces avantages économiques, elles résultent d'événements exceptionnels.

La perte de valeur d'un actif est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Ces pertes de valeur ou amortissements, se traduisent au plan comptable par l'enregistrement de charges.

Ces charges sont non décaissées car, elles ne donnent pas lieu à des sorties de trésorerie. Toutefois, ces charges diminuent le résultat de l'entreprise.

2.7.1-les Amortissements :

2.7.1.1-Définition d'un actif amortissable¹ :

Un actif amortissable est un actif dont l'utilisation par l'entreprise est déterminable.

L'utilisation se mesure par la consommation, par l'entreprise, des avantages économiques attendus de l'actif.

2.7.1.2-Définition de l'amortissement² :

L'amortissement est la constatation d'une consommation dans le temps des avantages économiques générés par l'immobilisation. Amortir une immobilisation revient à diminuer sa valeur du montant de sa consommation pendant l'exercice et à imputer ce montant sur le résultat de l'exercice concerné.

Article 121-9 « Les terrains et les constructions constituent des actifs distincts et sont traités distinctement en comptabilité même s'ils sont acquis ensemble. Les constructions sont des actifs amortissables, alors que les terrains sont généralement des actifs non amortissables »³

La base d'amortissement = la valeur brute de l'immobilisation acquise ou produite – la valeur résiduelle

BA = VNCI - VR

La valeur brute : est la valeur d'entrée dans le patrimoine ou la valeur de réévaluation.

La valeur résiduelle : est le montant net qu'une entité s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après réduction des coûts de sortie attendue.

¹ Collain, Bernadette, Déjean, Frédérique, Le Theule, Marie-Astrid. Op.cit P 194 .

² Ibid.

³ Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P.9.

Généralement, cette valeur correspond au prix de revente après déduction des coûts de sortie (frais de cession).

2.7.1.3-Les modes d'amortissement :

Le mode d'amortissement d'un actif exprime l'évolution de la consommation par l'entité des avantages économiques de cet actif. Selon le SCF algérien, on distingue quatre (04) modes d'amortissement qui sont les suivants ¹:

2.7.1.3.1-L'amortissement Linéaire :

L'amortissement linéaire est le mode le plus courant, il conduit à constater une charge Constante sur la durée d'utilité de l'actif.

$$\text{Annuité} = \text{Base amortissable(BA)} \times \text{Taux d'amortissement}$$

2.7.1.3.2-L'amortissement dégressif :

L'amortissement dégressif conduit à une charge décroissante sur la durée de vie de l'actif amortissable.

Tableau n°05:Les coefficients de l'amortissement dégressif

| Durée d'utilisation | Coefficients dégressifs |
|---------------------|-------------------------|
| 3 ou 4 ans | 1.5 |
| 5 ou 6 ans | 2 |
| plus de 6 ans | 2.5 |

Source : code des impôts directs et taxes assimilées, LF2023

2.7.1.3.3-L'amortissement progressif :

L'amortissement progressif conduit à une charge croissante sur la durée d'utilité de l'immobilisation.

¹ Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, P8.

2.7.1.3.4-Le mode des unités de production :

Qui donne lieu à une charge basée sur l'utilisation ou la production prévue de l'actif.

2.7.1.4-Comptabilisation des amortissements :

L'amortissement est la constatation d'une part d'une **charge calculée**, ou non décaissée, enregistrée au débit du compte 6811 « Dotations aux amortissements des immobilisations » ; et d'autre part de **la diminution d'un compte d'actif** enregistrée au crédit du compte 28 « Amortissements des immobilisations ». ¹

Après avoir calculé le montant de l'amortissement, il convient de le comptabiliser.

Comptabilisation des amortissements comptables² :

- Voici l'écriture de comptabilisation des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles :

On débite le compte 68111, Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles.

Et on crédite une subdivision du compte 280, Amortissements des immobilisations incorporelles.

- Voici l'écriture de comptabilisation des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles :

On débite le compte 68112, Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles.

Et on crédite une subdivision du compte 281, Amortissements des immobilisations corporelles »

Les amortissements sont comptabilisés de la manière suivante :

| | | |
|------------|--|----------|
| 681 | Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur | X |
| 28x | Amortissements des immobilisations | X |

¹ Collain, Bernadette, Déjean, Frédérique, Le Theule, Marie-Astrid. Op,cit P 201 .

² <https://www.compta-facile.com/comptabilisation-dotations-amortissements-immobilisations> .Consulté le 04/05/2024 à 13 :00.

2.7.2-Constataion pertes de valeurs sur immobilisations :

2.7.2.1- Principe de la perte de valeur :

La **dépréciation d'un actif** est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. Autrement dit, la dépréciation permet de constater une diminution de valeur d'une immobilisation incorporelle ou corporelle. Cette diminution de valeur est différente de celle constatée par le biais de l'amortissement.

Une dépréciation est enregistrée **lorsque la valeur actuelle de l'immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable**. Ainsi, la constatation d'une dépréciation (ou sa reprise) permet de modifier la valeur d'une immobilisation afin de respecter à la fois le principe de prudence et le principe d'indépendance des exercices¹.

2.7.2.2-Les indices de perte de valeur ²:

À chaque clôture d'exercice, pour chaque immobilisation, corporelle ou incorporelle, amortissable ou non amortissable, l'entreprise a l'obligation de vérifier s'il existe un indice indiquant que l'immobilisation a pu perdre de la valeur.

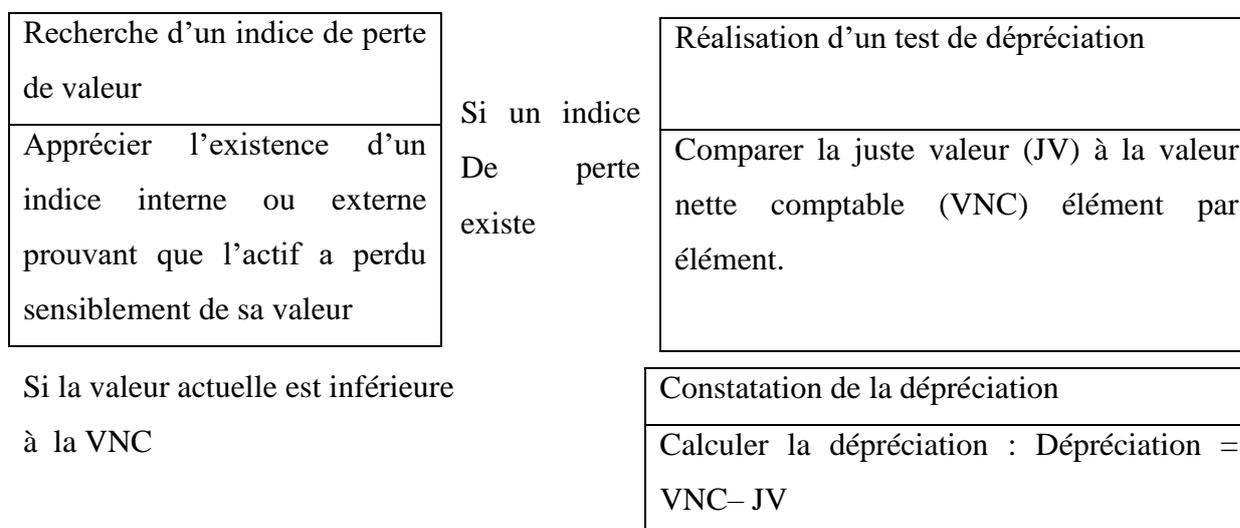
Ces indices sont de nature externe ou interne :

- **Les indices internes** : restructuration d'activités, abandon d'activités, performances de l'immobilisation moindres que prévu, dégradation physique de l'immobilisation, etc.
 - **Les indices externes** : diminution de la part de marché de l'entreprise, diminution des prix, changements dans l'environnement juridique de l'entreprise, etc.
- S'il n'y a pas d'indice de perte de valeur, le test de dépréciation n'est pas effectué.
- Lorsqu'un tel indice existe, l'entreprise a l'obligation d'effectuer ce test.

¹ Collain, Bernadette, Déjean, Frédérique, Le Theule, Marie-Astrid.op ,cit ,p203

² ibid

Figure N°01: démarche à suivre pour la détermination des pertes de valeur des immobilisations



Source : Grandguillot, Béatrice, Francis. 2006. L'essentiel des opérations de fin d'exercice en comptabilité générale. Paris. Gualino, P-43

La constatation de la dépréciation consiste à corriger la valeur nette comptable de l'immobilisation pour la ramener à sa valeur actuelle. Ultérieurement, à chaque inventaire, la dépréciation est ajustée en fonction de l'évolution de l'indice de perte.

2.7.2.3- Calcul de la perte de valeur :

L'évaluation de la dépréciation nécessite la prise en considération de plusieurs valeurs et la comparaison entre elles :

Tableau n°06: élément constitutif du calcul de la dépréciation

| Valeurs | Définitions |
|------------------------|---|
| Valeur recouvrable(VR) | Valeur la plus élevée entre le prix de vente net d'un actif et sa valeur d'utilité. |
| Juste Valeur(JV) | Montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. |
| Valeur d'utilité (VU) | Montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. |

Source : Journal Officiel n°19, 25 mars 2009, p73, 76.

En pratique, il est conseillé d'appliquer la méthode suivante pour évaluer la dépréciation :

1- Déterminer : la JV

2- Comparer : la JV à la VNC (Si : $JV > VNC$ pas de dépréciation, donc inutile de calculer la valeur d'utilité (VU))

Si $JV < VNC$

3- Calculer : La VU

4- Comparer : La JV à La VU pour déterminer la valeur recouvrable soit, la plus élevée des deux:

Si : $JV > VU$ \longrightarrow $VR = JV$

Si : $VU > JV$ \longrightarrow $VR = VU$

5- Comparer : la VR à la VNC pour déterminer s'il y a dépréciation :

Si : $VR > VNC$ \longrightarrow pas de dépréciation

Si : $VR < VNC$

6- Calculer : la dépréciation : $VNC - VR = \text{Dépréciation}$

2.7.2.4-Comptabilisation de la perte de valeur¹ :

La dépréciation est la constatation d'une part d'une **charge calculée**, ou non décaissée, enregistrée au débit du compte 6816 « Dotations aux dépréciations des immobilisations » ; et d'autre part de la **diminution d'un compte d'actif** enregistrée au crédit du compte 29 « Dépréciations des immobilisations ».

2.7.3- Cession des Immobilisations :

Il s'agit tout simplement du fait de vendre ce bien qui a été utilisé par l'entreprise. La cession d'immobilisation conduit donc à sortir l'immobilisation de l'actif de votre bilan. Elle ne fait alors plus partie du patrimoine de l'entreprise. Il résulte de cette opération une plus ou une moins-value².

Une immobilisation corporelle ou incorporelle est éliminée du bilan lors de sa sortie de l'entité ou lorsque l'actif est hors d'usage de façon permanente et que l'entité n'attend plus aucun avantage économique futur ni de son utilisation ni de sa sortie ultérieure.

¹ Collain, Bernadette, Déjean, Frédérique, Le Theule, Marie-Astrid.op ,cit p204.

² <https://www.dougs.fr/blog/cession-immobilisation-exoneration/> Consulté le 06/05/2024 à 16:30.

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

Les profits et les pertes provenant de la mise hors service ou de la sortie d'une immobilisation corporelle ou incorporelle sont déterminés par différence entre les produits de sorties nettes estimées et la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés en produits ou en charges opérationnelles dans le compte de résultat.

2.7.3.1- Fait générateur de la cession :

La cession est comptabilisée à la date de l'opération ou de l'événement qui a pour résultat de faire sortir l'immobilisation de l'actif soit :

- En cas de vente, lors du transfert de propriété, soit, en général, à la date d'entrée en disposition du nouveau propriétaire ;
- En cas d'échange, à la date prévue par l'acte pour le transfert de propriété
- En cas de sinistre, l'année du sinistre ;
- En cas de destruction, de mise au rebut, à la date de celle-ci ;
- En cas de concession, de remise en affectation ou en dotation, à la date de signature de l'acte.

2.7.3.2- Comptabilisation de la cession :

- **Cas où une perte est subie lors de la cession :**

| | | | | |
|----------------|-----|---|----------|----------|
| 28x | | Amortissements immobilisation x | X | |
| <u>291x</u> | | Pertes de valeur sur immobilisation x | X | |
| <u>462/512</u> | | Créances sur cession investissement (ou banque) | X | |
| <u>652</u> | | Moins-values sur sortie d'actifs immobilisés non financiers | X | |
| | 21x | Immobilisations corporelles X | | X |

- **Cas où un profit est réalisé lors de la cession :**

| | | | | |
|---------|--|---|----------|--|
| 281x | | Amortissements immobilisation x | X | |
| 291x | | Pertes de valeur sur immobilisation | X | |
| 462/512 | | Créances sur cession investissement (ou | X | |

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

| | | | | |
|--|-----|--|---|---|
| | | banque) | X | |
| | 21x | Immobilisations corporelles | | X |
| | 752 | Plus-values sur sortie d'actifs immobilisés non financiers | | X |

2.8-Les risques liés aux processus des immobilisations et les dispositifs de maitrise :

Tableau n°07: Récapitulatif des risques liés à la gestion des immobilisations corporelles et dispositif de maîtrise

| Sous processus | Risques liés aux sous processus | Conséquences | Dispositif de maitrise de risques |
|----------------------------|---|---|--|
| Expression des besoins | <ul style="list-style-type: none"> - Investissements effectués sans autorisations hors limites budgétaires ; - Validation des démarches d'achat sans tenir compte de la situation financière. | <ul style="list-style-type: none"> - Dépassements budgétaires - Acquisition inopportune et sacrifice d'autres engagements prioritaire | <ul style="list-style-type: none"> - Le budget doit être établi de telle sorte que les dépassements ne peuvent être possibles sans autorisation - Vérification de l'opportunité et de l'efficacité de l'acquisition (tenir compte de la situation financière). |
| Sélection des fournisseurs | <ul style="list-style-type: none"> - Fixation de procédures communes d'achat dans le cas des sociétés du secteur public ; - Inexistence de fichiers fournisseurs ; | <ul style="list-style-type: none"> - lourdeur dans le processus d'acquisition d'équipements et création de coûts exceptionnels ; - délai de sélection des fournisseurs rendu long ; | <ul style="list-style-type: none"> - raccourcissement du délai en faisant du lobbying auprès de l'état afin qu'il prenne en compte les secteurs d'activités des sociétés d'état ; - mettre en place un fichier des fournisseurs avec les conditions financières, |

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

| | | | |
|-------------------------------|---|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> -Importance accordé au critère « prix » ; -système de pénalité pour le cas des sociétés du secteur public pour les livraisons en retard. | <ul style="list-style-type: none"> -acquisition inefficace et inefficente ; - renforcement de l'insolvabilité du fournisseur incriminé. | <ul style="list-style-type: none"> techniques, etc. |
| Lancement des commandes | <ul style="list-style-type: none"> -procédures d'achats directes - mauvais choix des équipements ; -non communication aux fournisseurs des spécimens de signature. | <ul style="list-style-type: none"> - détournement lors de l'achat - biens ne répondant pas aux besoins du service demandeur ; - réduction des moyens de contrôle des commandes. | <ul style="list-style-type: none"> - limitation des achats directs aux actes de forces majeures dument autorisé par la Direction ; - les investissements doivent donner l'assurance quant à la réponse aux besoins exprimés ; -communication des références (nom et signature) des personnes habilitées aux fournisseurs ; |
| Réception des immobilisations | <ul style="list-style-type: none"> - lourdeur des procédures de réception dans les sociétés publiques ; - confusion des fonctions lors de la réception - absence de documents de réception pré-numérotés | <ul style="list-style-type: none"> - absence de définition de responsabilité des membres de la commission de réception en cas de problème - cumul de fonctions ; - contrôle de réception | <ul style="list-style-type: none"> - allégement des procédures de réception dans les sociétés publiques - pour les biens matériels, élaboration des BR pré-numérotés avec les renseignements suivants (désignation, date, quantité, signature du livreur et du réceptionniste,...) - transmission au comptable |

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

| | | | |
|--|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - absence de transmission de PV de réception au service comptable ; - absence d'indication de la date de fin des travaux pour les immobilisations réalisés par l'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> inefficace ; - omission, mise à jour tardive du fichier des immobilisations; - difficulté pour le calcul des amortissements | <ul style="list-style-type: none"> matières des documents de réception (PV ou BR) lui permettant de faire un suivi des mouvements - établissement du PV de fin des travaux pour tous les renseignements nécessaires notamment la date pour les besoins de comptabilisation des immobilisations et de calcul d'amortissements |
| Comptabilisations des immobilisations | <ul style="list-style-type: none"> - non transmission au service comptable à temps des factures d'immobilisations - absence de critères de distinction entre charges et immobilisations | <ul style="list-style-type: none"> - non-respect de la séparation des exercices - confusion dans les imputations entre charges et immobilisations | <ul style="list-style-type: none"> - réception des factures par le service immobilisation dès son arrivée - existence de règles comptables en matière de distinction entre immobilisation et charges |
| Suivi des mouvements d'immobilisations | <ul style="list-style-type: none"> - suivi déficient des réceptions, mouvements et existants | <ul style="list-style-type: none"> - perte de maîtrise partielle ou totale du patrimoine immobilier | <ul style="list-style-type: none"> - suivi rigoureux à l'aide du fichier des immobilisations : ampliation du service comptabilité des factures reçues et des PV de sorties d'immobilisations |

Source :KASSY (J)Audit du cycle immobilisation d'une société de construction, mémoire Master p 07,08 ,10.

Section 03 : L'audit du cycle des immobilisations

3.1- Les principes de l'audit des immobilisations :

L'audit du cycle des immobilisations représente le contrôle des comptes relatifs aux immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Pour émettre une opinion fondée, l'auditeur doit veiller au respect des sept principes suivants¹ :

3.1.1-Exhaustivité :

Ensemble des dépenses liées aux immobilisations ont été comptabilisées. Cela signifie que toutes les dépenses liées à l'acquisition, à la construction ou à l'amélioration des actifs fixes d'une entreprise ont été documentées dans ses comptes financiers. Cela peut inclure des coûts tels que l'achat de terrains, de bâtiments, d'équipements, ainsi que les coûts de construction, de rénovation ou d'amélioration des installations. En bref, cette déclaration indique que l'entreprise a correctement enregistré toutes les dépenses importantes liées à ses actifs à long terme dans ses registres comptables.

3.1.2-Exactitude :

Les immobilisations sont enregistrées dans les comptes adéquats, une mauvaise comptabilisation entraîne un mauvais calcul des dotations aux amortissements.

3.1.3-Séparations des exercices :

Les mises en services des immobilisations ont un impact direct sur les dotations aux amortissements. En veillant à une séparation adéquate des exercices comptables, l'entreprise peut garantir une comptabilisation appropriée des dotations aux amortissements. Cela permet de refléter fidèlement la valeur des immobilisations dans ses états financiers, assurant ainsi une représentation précise de sa situation financière.

¹ OMBEN, audit des immobilisations, <https://fr.jaware.biz/laudit-des-immobilisations/>, 08/05/2024 à 16h.

3.1.4-Valorisations :

L'estimation de la valeur de l'immobilisation lorsqu'elle est produite par l'entreprise doit faire l'objet d'un suivi particulier de l'auditeur. Ce dernier doit s'assurer que l'ensemble des frais immobilisés sont conformes au SCF : risque de surestimation ou de sous-estimation du résultat.

3.1.5-Droits et obligations :

La société doit tenir à jour le registre des immobilisations, elle doit aussi effectuer un inventaire des immobilisations afin de s'assurer de leur état (dépréciation exceptionnelle).

3.1.6-Présentation :

Chaque immobilisation devrait être rattachée au poste qui lui est désigné afin que le lecteur ait une idée claire sur les immobilisations de l'entreprise.

3.1.7-Existence :

Les écritures comptables doivent être basées sur des transactions et des flux financiers réels et existants. En d'autres termes, chaque opération comptable doit avoir une base factuelle et juridique solide. Le risque associé à une absence de fondement juridique précis est que des écritures comptables puissent être enregistrées sans justification appropriée, ce qui peut entraîner des inexactitudes, voire des fraudes, dans les états financiers de l'entreprise.

3.2- Objectif de l'audit des immobilisations ¹ :

- Toutes les immobilisations ainsi que les charges et revenus correspondants sont enregistrés (Exhaustivité).
- Toutes les immobilisations, ainsi que les charges et les revenus, sont authentiques et font partie intégrante du patrimoine de l'entreprise ;
- Toutes les immobilisations ainsi que les charges et produits correspondant sont correctement évalués ;
- Les séparations des tâches sont satisfaisantes ;

Et d'autres parts :

¹ DIALLO, (H) : *Audit des immobilisations*, Mémoire Master, Mars 2000, CESAG, P.21.

- Les montants inscrits aux postes d'immobilisations reflètent l'intégrité des biens dont l'entreprise est propriétaire et qu'elle utilise, l'intégralité des coûts courus pour l'acquisition et la création des biens.

- Les montants figurant en dotation aux amortissements et amortissement cumulés reflètent l'intégralité des amortissements cumulés conformément aux principes comptables généralement admis et appliqué de façon constante.

3.3-La procédure d'audit des immobilisations corporelles et incorporelles¹ :

3.3.1-connaissance des opérations :

Elle porte sur les opérations, l'environnement externe, l'organisation interne et les méthodes et principes comptables de l'entité contrôlée.

3.3.1.1- Connaissance générale Opérations :

L'auditeur identifie les principaux actifs matériels utilisés dans l'exploitation de l'entreprise, ainsi que leurs caractéristiques. Ces actifs incluent généralement :

- les bâtiments : l'auditeur recense les différents emplacements géographiques, leur fonction, leur importance, leur valeur, la nature juridique des occupations (locataire, propriétaire), l'état des bâtiments, les garanties les grevant (en particulier les hypothèques, les charges d'entretien, etc. ;
- les matériels : l'auditeur recense la nature des matériels, leur cout, leur valeur d'assurance, leur niveau de technicité, leur durée de vie, leur exposition (l'obsolescence, la nature juridique de leur détention (propriété, location, crédit-bail), les garanties les grevant (nantissement), les charges d'entretien qui sont nécessaires, etc.

3.3.1.2-Environnement externe :

Les préoccupations de l'auditeur pour ce processus sont similaires à celles du cycle des achats. L'auditeur examine attentivement :

¹ <https://fr.scribd.com/document/251501640/Audit-Cycle-Immobilisation> , consulté 11/05/2024 à 15 :16.

- des marchés sur lesquels l'entreprise intervient : marchés mondiaux, marchés locaux, marchés avec cotation régulière, marchés donnant lieu (des fluctuations de prix significativesetc.
- des partenaires et des modes d'approvisionnement : principaux fournisseurs (volumes des transactions, taille, secteur...), principaux intermédiaires (mode de rémunération, nature des relations contractuelles, etc.) ;
- de l'environnement juridique : formalisation des relations avec les partenaires, conditions juridiques des partenariats (accords d'exclusivité avec certains fournisseurs...) ;
- des contraintes législatives et réglementaires éventuelles : obligations et normes spécifiques, autorisations administratives, conditions de transport.... ;
- des contraintes ou particularités fiscales : régimes de TVA, droits de douanes, contributions spécifiques...

3.3.1.3- Organisation interne :

L'auditeur porte son attention sur la structure organisationnelle mise en place, en se concentrant notamment sur les différents départements impliqués dans les opérations du cycle, leurs responsabilités spécifiques et leur position dans la structure globale de l'entreprise. Dans le cadre du cycle des immobilisations, les services généralement impliqués comprennent :

- services initiateurs des besoins et de la demande d'acquisition ;
- service(s) des achats ;
- service(s) « réception » ;
- services chargés de la maintenance des immobilisations ;
- services juridiques et fiscaux (achat d'immobilisations incorporelles : marques, brevets) ;
- service comptable (comptabilité fournisseurs et comptabilité générale) ;
- service(s) intervenant dans le déclenchement des paiements des fournisseurs.

3.3.1.4- Méthodes et principes comptables :

L'auditeur prend notamment connaissance :

- des modes et taux d'amortissement retenus pour les différentes catégories d'immobilisations ;

- du traitement adopté pour les frais de recherche et développement ;
- des méthodes utilisées pour distinguer les charges des immobilisations.

3.3.1.5- Examen analytique :

L'examen analytique comporte généralement des travaux suivants :

- établissement d'un état faisant apparaître les soldes d'ouverture et de clôture, et les mouvements de l'exercice (pour les valeurs brutes et les amortissements) ;
- établissement d'un état recensant les amortissements pratiqués en application des dispositions fiscales (amortissements dérogatoires...) et le cas échéant, des subventions d'équipement obtenues ;
- rapprochement des totaux obtenus avec les postes concernés du bilan et du compte de résultat ;
- contrôle de la cohérence de l'évolution des immobilisations avec le budget, la politique d'investissement et les axes de développement définis par la direction générale ;
- contrôle de la cohérence des dotations aux amortissements : évolution par catégorie de comptes du ratio dotation/valeur brute et explication des variations significatives ;
- obtention d'explications sur les variations les plus significatives.

3.3.1.6-Techniques et outils utilisés :¹

- **Revue analytique préliminaire** : une revue analytique préliminaire d'un bilan ou d'un compte de résultat est d'estimer le pourcentage des principaux changements (hausse ou baisse) de chaque compte par rapport à l'exercice précédent.
- **Interviews** : préparations d'un ensemble de questions visant à collecter le maximum d'informations fiables auprès des personnes clés.
- **Documentation** : représente le seul élément tangible pour l'auditeur et contient principalement :
 - Le dossier permanent : qui regroupe toutes les informations et documents de la mission dont l'auditeur a besoin en continu pendant la durée de son mandat ;

¹ Diawara Mohamed, audit du cycle immobilisation du cours sainte marie de hann, 2014, p35.

- Dossier de contrôle interne comptable et financier : détaille l'ensemble des procédures appliquées et contrôles effectués par l'établissement au cours de l'exercice comptable.

- **Évaluation des risques** : l'auditeur évalue les risques avant de procéder à la planification de la mission, pour adopter sa stratégie d'audit selon les résultats obtenus. Cette technique lui permettra de bien diriger ses travaux.
- **Seuil de signification** : calcul du seuil sur la base d'un agrégat de référence.

3.3.2-Evaluation du contrôle interne :¹

La procédure « immobilisations » recouvre généralement les fonctionnalités suivantes :

- détermination et réalisation des investissements ;
- suivi et protection des immobilisations ;
- enregistrement des immobilisations.

Les risques et les points de contrôle interne des phases relatives au déclenchement de la commande, à la réception, à l'enregistrement et au paiement des factures sont sensiblement similaires à ceux présentés pour les mêmes phases du cycle « achats/fournisseurs ».

3.3.2.1-Détermination et réalisation des investissements :

➤ Objectif :

Le contrôle interne doit garantir que les immobilisations nécessaires à l'activité de la société sont correctement appréhendées, et que sont respectés les critères de rentabilité, les orientations et la politique budgétaire définis par la direction de l'entreprise.

➤ Risques potentiels :

Les faiblesses dans le processus de choix des investissements à engager peuvent entraîner l'acquisition d'immobilisations non nécessaires à l'activité ou ne présentant pas des critères de rentabilité suffisants. une provision pour dépréciation doit être constatée pour tirer la conséquence de ces situations.

¹<https://fr.scribd.com/document/251501640/Audit-Cycle-Immobilisation> , consulté 11/05/2024 à 18h10.

➤ **Mesures usuelles de contrôle interne :**

Les procédures de contrôle interne permettant de couvrir le risque d'investissements inadaptés consistent essentiellement dans la mise en place d'un contrôle budgétaire des investissements, dans la formalisation d'études de rentabilité établies préalablement à toute commande et dans la définition de pouvoirs spécifiques d'engagement des dépenses d'immobilisations (signature de la demande d'achat et du bon de commande).

➤ **Assertions d'audit concernées :**

L'acquisition d'immobilisations non rentables ou non utiles pour l'activité peut avoir une incidence directe sur l'évaluation des immobilisations.

3.3.2.2-Suivi et protection des immobilisations :

➤ **Objectif :**

Le contrôle interne doit garantir que :

- tous les mouvements d'immobilisations sont recensés dans un registre spécifique ;
- les immobilisations sont protégées contre le vol et la destruction et font l'objet d'un entretien régulier ;
- les immobilisations comptabilisées sont identifiées physiquement.

➤ **Risques potentiels :**

Un contrôle insuffisant en matière de suivi et de protection des immobilisations entraîne le risque :

- d'une perte de maîtrise de l'inventaire des immobilisations et par conséquent de la Justification des comptes d'immobilisations ;
- de fonctionnement défectueux des immobilisations ;
- de vol ou de détérioration des immobilisations.

➤ **Mesure usuelles de contrôle interne :**

Les procédures de contrôle interne permettant de couvrir les risques potentiels mentionnés ci-dessus peuvent reposer notamment :

- sur une procédure d'inventaire permanent des immobilisations appuyée par un inventaire physique périodique (tournant ou annuel) ;
- sur l'existence d'un service maintenance disposant de procédures spécifiques et garantissant l'état de fonctionnement du matériel ;
- sur la mise en place de couvertures d'assurances appropriées ;
- sur l'existence de procédures spécifiques de désinvestissement (mises au rebut, cessions) comportant notamment la définition des personnes habilitées à mettre en œuvre ces opérations.

➤ **Assertions d'audit concernées :**

Un mauvais suivi administratif des immobilisations et une protection insuffisante du parc peuvent avoir une incidence sur :

- l'existence des soldes d'immobilisations : certaines immobilisations, présentes en comptabilité, peuvent ne plus avoir une réalité physique (la suite d'une cession, d'une mise au rebut, ou d'un vol ;
- l'évaluation des immobilisations : le mauvais état, la détérioration ou l'obsolescence des immobilisations risquent de ne pas être pris en compte sur le plan comptable par le biais d'une dépréciation appropriée.

3.3.2.3- Enregistrement des immobilisations¹ :

➤ **Objectif :**

Le contrôle interne vise à assurer que les enregistrements comptables des immobilisations sont exacts et que leur évaluation est réalisée de manière appropriée dans les comptes de l'entreprise.

➤ **Risques potentiels :**

Les anomalies relatives à l'enregistrement des immobilisations peuvent se traduire par les risques suivants :

¹ <https://fr.scribd.com/document/251501640/Audit-Cycle-Immobilisation>, consulté 12/05/2024 à 22h.

Chapitre 01: Fondements théoriques : Audit interne et Cycle d'immobilisation

- non-enregistrement (factures non reçues ou perdues) ou enregistrement en charges, de factures d'immobilisations ;
- comptabilisation dans les immobilisations de factures correspondant (des dépenses courantes) ;
- amortissement des immobilisations sur la base de modes et de taux non conformes aux principes comptables de la société.

➤ **Mesures usuels de contrôle interne :**

Les procédures de contrôle interne permettant de couvrir les risques potentiels mentionnés ci-dessus sont notamment :

- la mise en œuvre de contrôles des imputations comptables et d'analyse des charges d'entretien permettant de sécuriser la distinction entre les charges d'entretien et les immobilisations ;
- le renforcement du processus de détermination des taux et modes d'amortissement sur toute nouvelle acquisition ;
- le recensement des mouvements physiques d'immobilisations et la comparaison périodique de ces mouvements physiques avec les mouvements comptables.

➤ **Assertions d'audit concernées :**

Les risques mentionnés ci-dessus sont susceptibles d'avoir une incidence sur :

- l'exhaustivité des immobilisations enregistrées si des factures ne sont pas reçues ou sont enregistrées en charges ;
- la régularité des immobilisations enregistrées si des charges sont comptabilisées en immobilisations ;
- l'évaluation de soldes d'amortissements dans l'hypothèse d'anomalies dans les taux d'amortissement retenus.

3.3.2.4-Techniques et outils utilisés¹ :

- **Observation physique** : qui consiste à examiner la façon dont procédure est exécutée au sein de l'entité :
 - L'inspection des actifs corporels, qui correspond à un contrôle physique des actifs corporels ;
 - La demande d'information, qui peut être adressée à des personnes internes ou externes à l'entité.
- **Examen substantif** : dans cette phase l'auditeur utilisera cette technique pour procéder à un examen critique des procédures et mesure mises en œuvre par le contrôle interne de l'entité afin de constater les assertions susceptibles de contenir une anomalie significative.
- **Évaluation des risques** : Après l'identification des forces et faiblesses du contrôle interne, l'auditeur procédera une deuxième fois à l'évaluation du risque inhérent et le risque lié au contrôle afin d'adopter une stratégie avec plus d'assurance, pour l'audit des comptes.
- **Kick-off et interviews**: sont des étapes essentielles au démarrage d'un projet ou d'une initiative, où les membres de l'équipe se réunissent pour définir les objectifs, les attentes et les plans d'action.

3.3.3-Révision des comptes du cycle immobilisation :²

A ce stade de sa démarche, l'auditeur a dû porter une évaluation sur un certain nombre d'assertions qui, le plus souvent, présentent une importance particulière pour le cycle examiné. Les contrôles substantifs mis en œuvre dans le cadre de la révision des comptes vont porter :

- d'une part, sur ces assertions, étant précisé que l'importance des travaux complémentaires est inversement proportionnelle aux éléments probants issus de l'évaluation du contrôle interne. Dans certains cas cependant, la mise en œuvre de contrôles substantifs ne pourra remédier aux faiblesses de contrôle interne détectées, et l'auditeur devra en tirer les conséquences dans son opinion ;

¹ Diawara Mohamed, audit du cycle immobilisation du cours sainte marie de hann, 2014, p38.

² <https://fr.scribd.com/document/251501640/Audit-Cycle-Immobilisation>, consulté 13/05/2024 à 13h30

- d'autre part, sur les assertions qui relèvent par essence de la révision et non des contrôles de procédures, comme par exemple l'assertion relative à la présentation des comptes.

Les contrôles de l'auditeur pourront porter notamment sur :

- l'exhaustivité des enregistrements ;
- la régularité des enregistrements ;
- l'existence des soldes ;
- l'évaluation des soldes ;

L'auditeur mettra généralement en oeuvre un certain nombre de contrôles complémentaires, concernant essentiellement les aspects fiscaux relatifs aux immobilisations.

Les contrôles suggérés ci-après sont donnés à titre indicatif. L'auditeur devra adapter la démarche proposée au cas particulier de l'entité contrôlée.

3.3.3.1-Exhaustivité des enregistrements :

Pour évaluer l'exhaustivité des enregistrements, l'auditeur peut effectuer un test sur les charges d'exploitation, en se concentrant spécifiquement sur les dépenses d'entretien, afin de vérifier qu'elles n'incluent pas de dépenses qui devraient être immobilisées.

Il a également la possibilité d'identifier physiquement un certain nombre d'immobilisations, par exemple à l'occasion d'une visite ou d'un inventaire de stocks, et de vérifier que celle-ci apparaissent effectivement dans les comptes d'immobilisations.

3.3.3.2-Régularité des enregistrements :

La régularité des opérations affectant les immobilisations comptabilisées à l'actif du bilan peut être contrôlée :

- par un test visant à vérifier, pour les principales acquisitions de l'exercice :
 - le caractère immobilisable de la dépense portée en compte d'immobilisation ;
 - la propriété juridique des immobilisations ;
 - la conformité des taux et modes d'amortissement retenus avec les principes comptables généraux et les principes arrêtés par l'entreprise ;

-Enfin la date retenue comme point de départ de l'amortissement.

- par un examen des pièces justificatives (acte notarié, procès-verbal de mise au rebut, facture de cession) des sorties d'immobilisations significatives de l'exercice.

3.3.3.3- Existence des soldes :

Pour valider les soldes, l'auditeur peut procéder au rapprochement du Fichier des immobilisations avec la comptabilité et à un sondage sur l'existence physique des principales immobilisations. Il peut également procéder à des confirmations externes :

- demande de confirmation de propriété foncière aux bureaux de conservation des hypothèques ;
- obtention d'un état des privilèges et nantissements (informations à fournir dans l'annexe sur les engagements hors bilan liés aux immobilisations).

La réponse du greffe permet par ailleurs de s'assurer que les matériels en crédit-bail ne figurent pas dans les immobilisations.

L'auditeur peut également contrôler dans ce cadre la justification des comptes d'avances et acomptes versés.

3.3.3.4-Evaluation des soldes :

L'évaluation des soldes des comptes de valeurs brutes est réalisée par le biais des contrôles sur acquisitions. S'agissant des amortissements, l'auditeur procède :

- à l'examen des principes retenus par l'entreprise pour s'assurer qu'ils sont cohérents avec ceux de l'exercice précédent ;
- à la vérification par sondage des taux et modes d'amortissement retenus pour les immobilisations acquises au cours des exercices antérieurs ;
- au contrôle du calcul de la dotation aux amortissements pratiqués sur les principales immobilisations acquises au titre de l'exercice ;
- au contrôle du calcul des amortissements dérogatoires.

L'auditeur effectue un travail particulier sur les immobilisations en cours. Il s'assure notamment qu'elles ne doivent pas donner lieu à constatation d'un amortissement.

Enfin, sur la base d'entretiens avec la direction ou avec les responsables appropriés, l'auditeur s'assure qu'aucune immobilisation ne doit subir de dépréciation complémentaire pour des raisons d'obsolescence, d'usure ou de détériorations diverses.

3.3.3.5-Autres contrôle :

Dans le cadre des travaux de révision des immobilisations corporelles et incorporelles, l'auditeur peut également procéder :

- à l'examen de l'application des modes et taux d'amortissement au regard de la réglementation fiscale ;
- au contrôle du calcul et du traitement fiscal des plus ou moins-values sur cessions ;
- au contrôle du traitement de la TVA sur les cessions ;
- au recoupement des sorties d'immobilisations avec les produits et charges exceptionnels sur opérations de capital.

3.3.3.6-Techniques et outils¹ :

➤ Documentation :

Afin de pouvoir réaliser les tests sur les postes des immobilisations corporelles, doit remettre à l'auditeur :

- Un fichier d'investissement : l'ensemble des immobilisations de l'entreprise, le code de l'immobilisation, son numéro de compte, date d'entrée et date de fin, le taux appliqué pour chacune, les dotations d'amortissement (Compte68) et l'amortissement cumulé (Compte 28), et enfin les dates de cession des immobilisations ;
- Les factures d'acquisitions des immobilisations ;
- Procès-verbaux, actes notariés ou actes de vente des cessions d'immobilisation ;
- Inventaire physique rapproché à la comptabilité ;

L'auditeur, de son côté, doit formaliser ses travaux et sa démarche dans un dossier de travail.

Ce dossier contiendra toute l'information nécessaire à l'expression de son opinion.

¹ Diawara Mohamed, op,cit, p39.

➤ Feuille de travail :

la feuille de travail documente les travaux de l'auditeur afin de lui permettre de s'assurer que les procédures mises en œuvre sont présentées de manière claire et homogène. L'auditeur utilise souvent les feuilles « Excel » comme feuille de travail, chaque feuille doit être renseignée de :

- L'objectif des travaux en lien avec les assertions des comptes ;
- La description des travaux effectués (par exemple : rapprochement ;entre la comptabilité et le fichier d'investissement...);
- Le résultat des travaux réalisés : écart non justifié...
- Conclusion, conclure sur l'atteinte des objectifs indiqués au-dessus.

➤ Feuille maitresse :

Appelée aussi « Lead » est le document de base des travaux de l'auditeur sur une section, dans la section des immobilisations corporelles on retrouve les principaux comptes sur lesquels les tests d'audit vont être effectués :

- 203 : Frais de développement immobilisables ;
- 204 : Logiciels informatiques et assimilés ;
- 205 : Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques ;
- 207 : Écart d'acquisition ;
- 208 : Autres immobilisations incorporelles ;
- 211 : Terrains ;
- 212 : Agencement et aménagement des terrains ;
- 213 : Constructions ;
- 215 : Installations techniques, matériel et outillage industriel ;
- 218 : Autres immobilisations corporelles ;
- 28x : Amortissements ;
- 68x : Dotations aux amortissements ;
- 652 : Moins-value sur sortie d'actif immobilisé ;
- 752 : Plus-value sur sortie d'actif immobilisé.

On retrouve ces comptes avec leurs soldes de l'année N, de l'année N-1 et la variation en pourcentage entre les deux exercices.

3.3.3.7-Rapport d'audit¹ :

Ce rapport a pour but de communiquer des informations opportunes et pertinentes à la direction et aux responsables du domaine audité relatives au dispositif de maîtrise des risques du domaine examiné. Ces informations englobent une évaluation des aspects nécessitant des améliorations ainsi que des orientations sur les pistes d'amélioration envisagées, tout en mettant en exergue les points forts existants. En fournissant une analyse détaillée de ces éléments, le rapport vise à permettre aux décideurs de prendre des mesures éclairées pour renforcer la sécurité et l'efficacité de leurs opérations. Ainsi que documenter le périmètre de la mission, ses conclusions, les observations et les plans d'action. Il contient l'objet, le périmètre, la période couverte par la mission, les observations, les conclusions de la mission et finalement le plan d'action de la direction pour remédier aux observations exposées.

Conclusion du chapitre :

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que l'audit des immobilisations consiste à la vérification de l'exactitude et de l'authenticité des comptes d'immobilisations d'une entreprise.

L'existence d'une structure d'audit interne au sein de l'entreprise devient plus que jamais indispensable. En effet, l'audit interne est une fonction à la disposition de l'organisation dans une entreprise ayant pour but d'examiner et d'apprécier le bon fonctionnement, la cohérence et l'efficacité du contrôle interne. L'audit interne contribue également à une meilleure maîtrise des investissements, des amortissements et des cessions, garantissant ainsi une image fidèle du patrimoine de l'entreprise.

L'audit des immobilisations donne l'assurance raisonnable que les opérations menées les décisions prises sont sous contrôle et qu'elles contribuent donc à la réalisation des objectifs en prenant appui sur les procédures, les analyses, les recommandations et les solutions concernant l'activité audité.

¹ IFACI, « Les outils de l'audit interne », Ed: Eyrolles, 2013, p92.

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

Introduction :

Dans le chapitre précédant de notre mémoire et avec l'aide de plusieurs ouvrages spécialisés nous avons défini le concept de l'audit interne du cycle immobilisation, et exploré en détail les aspects fondamentaux de cette pratique, tout en examinant de manière détaillée son agencement et son fonctionnement, fournissant ainsi une base solide pour notre recherche.

Ce deuxième chapitre, sera consacré à la partie pratique de notre recherche concrétisée par un stage pratique. Ce dernier, a pour l'objectif de renforcer les connaissances acquises tout au long de notre cursus universitaire, d'affronter le terrain du métier et de tester notre capacité d'adaptation au monde professionnel.

En vue de mettre en application les connaissances théoriques présentées au cours du premier chapitre, Et avant d'entamé cette phase il est jugé nécessaire de présenté l'entreprise où on va effectuer notre stage. Nous aborderons ensuite le sujet de notre étude sur l'audit des immobilisations au sein de la filiale AGRO SIM.

Section 01: Présentation de la société AGRO SIM-SPA

Dans cette rubrique, nous aborderons la présentation de l'organisme d'accueil où nous effectuons notre stage qui est la société AGRO SIM-SPA.

1.1-Présentation du groupe SIM :

Semoulerie industrielle de la Mitidja (SIM) :

Est un groupe agroalimentaire algérien spécialisé dans la fabrication de produits agro-alimentaires. Créée en 1990, spécialisé dans la fabrication des pâtes, couscous ; boisson (Mouzaia), aliments de bétail, etc.

Actuellement numéro un de la production des pâtes alimentaires et couscous en Algérie. Ce groupe comprend six filiales parmi elle : Aqua Sim ; Sim AGRO ; ACG Sim...etc.

La fiche technique du groupe industriel SIM-SPA est la suivante :

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

Raison social : groupe industriel SIM.

Forme juridique : Société par Action(SPA).

Fondateur du groupe : TAIEB-EZZAIMI Abdelkader.

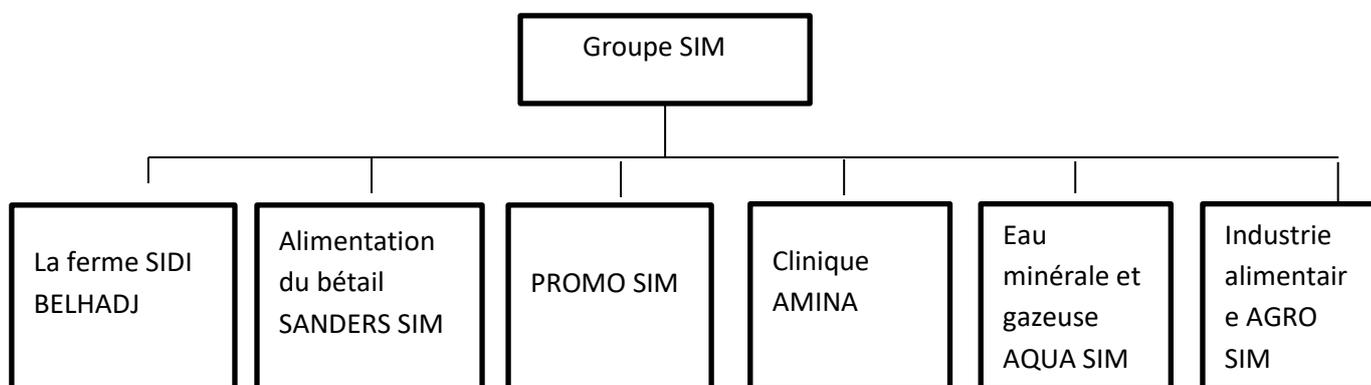
Actionnaires : TAIEB-EZZAIMI et ses fils.

Capital social : 3.940.000.000DA (38 ,6million €).

Siège social : AIN ROMANA BP 51 Mouzaia , Blida ,Algérie.

Il s'agit d'une entreprise en portefeuille dont le capital social est la propriété du groupe.

Figure N°02 : les différentes filiales de groupe SIM-SPA.



Source : Documentation interne de l'entreprise

1.2-Présentation de la filiale AGRO SIM SPA :

1.2.1-Historique :

La société SIM AGRO a été fondée en 1990 en tant que petite société familiale dans le domaine de la minoterie –semoulerie ou elle a fait office de pionnière en sa qualité de première société privée dans cette filière en Algérie.

D'une dimension familiale modeste à sa création, la société SIM a connu dès ses premières années d'activité une croissance active et soutenue pour s'ériger à partir de 1998 en un groupe industriel commercial et financier d'une envergure nationale.

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

Outre l'extension et le développement de son premier créneau la meunerie, le groupe SIM-SPA a élargi ses activités vers d'autres filières par la création de plusieurs filiales dans le domaine des eaux minérales, de la santé, de la promotion immobilière, de trading de céréales, des jus et conserves.

SIM AGRO est une entreprise algérienne situé à MOUZAIA à 20Km à l'ouest de la ville de Blida .

-Son capital social est de 5.665.000.000DA

-Localisation : zone industrielle d'Ain ROMANA BP51 MOUZAIA.

1.2.2-Participation et partenariat du groupe :

L'organisme d'accueil est :

- Une société mixte (SONATRACH-SONALGAZ-SIM) ,dédiée au développement des énergies renouvelables NEAL.
- Une société mixte Algéro-Italienne, dédiée à la fabrication et accessoires de meunerie (OCRIM Algérie).
- Une société mixte Algéro-Française, dédiée à la fabrication d'aliment de bétail.

1.2.3-Produits du groupe AGRO-SIM :

-Céréales (couscous, pâtes, semoule, Farine) ;

-Eaux minérales gazeuses et naturelle ;

-Les conserves ;

- Huiles.

1.2.4- La capacité de production :

La capacité de production de l'usine se présente comme suit :

-Semoule et farine : 2500tonnes/jour.

-Pâtes alimentaires : 400tonnes/jour.

-Couscous : 155tonnes/jour.

-Aliments du bétail ; 600tonnes/jour.

• Cette production est assurée par :

-3semouleries.

-3minoteries.

-4lignes de production de pâtes courtes.

-3lignes de production de pâtes longues.

-6lignes de production de couscous.

1.2.5-Les missions et les objectifs :

1.2.5.1-Les missions :

Les missions principales du groupe lors de sa création est de couvrir les besoins nationaux en pâtes industrielles et de participer dans le développement de ce secteur ainsi que la promotion des exportations ;

Elle fait la transformation de la matière première que ce soit blé dur ou blé tendre en matière consommable de bonne qualité en respectant les normes et les exigences internationales, tout en se basant sur la maximisation de la production et l'amélioration de la qualité selon la demande.

1.2.5.2 -Les objectifs :

Il existe deux types d'objectifs visés par l'entreprise : économiques et sociaux.

1.2.5.2.1-Les objectifs économiques :

Il s'agit de :

- La maximisation de profit en prenant l'initiative dans le marché de l'agro-alimentaire en Algérie, face à la concurrence, en possédant les nouvelles technologies et l'arriver à la classe de leader national pour les pâtes industrielles ;
- L'amélioration des produits existants déjà sur le marché et la création de nouveaux produits innovés ;
- L'élargissement de la gamme de produits et l'augmentation de la part de marché ;
- La satisfaction du maximum des besoins et des désirs des clients ;
- L'adaptation de la production à la demande potentielle de consommateurs ;
- La participation à l'entrée de devises par l'exportation.

1.2.5.2.2-Les objectifs sociaux :

- La contribution à la diminution du chômage en offrant des postes de travail ;
- La contribution à l'autosuffisance ;
- L'amélioration du niveau de vie de personnel en leurs donnant des possibilités de travail et de formation pour améliorer leurs niveau professionnel au fur et à mesure des développements technologiques et des nouvelles techniques de gestion ;
- La contribution au développement économique.

1.2.6-Analyse de l'organigramme :

1.2.6.1-Le président Directeur Général (le PDG) :

Il est responsable de toutes les structures de groupe.

1.2.6.2-Le bureau de sécurité et de l'hygiène :

Il est divisé en deux sections

- Bureau de sécurité : le responsable de la sécurité interne de l'entreprise.
- Bureau d'hygiène : sa mission est de veiller sur l'hygiène de l'entreprise et de son environnement interne et externe.

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

1.2.6.3-secrétariat :

Le point de liaison entre le PDG et le reste des directions. Ses missions principales sont :

- ✓ La gestion du standard.
- ✓ L'accueille et la réception.

1.2.6.4-Les directions :

Il existe six directions que sont :

1.2.6.4.1-La direction du commerce et de marketing :

Elle est composée des départements suivant :

➤ Le département du commerce :

Il est composé de sections suivantes :

- La section de facturation : Elle fait l'édition des factures de vente qui sont remplies par le client ;
- La section d'accomplissement : Elle est chargée de la livraison des produits de l'unité de la production vers les différents clients.

➤ Le département du marketing :

Il est nouvellement créé par rapport aux autres départements, il a un rôle fondamentale dans le commerce des produits et est chargé de :

- L'étude de marché cible national et international ;
- Le contact direct avec les consommateurs qu'ils soient anciens ou nouveaux ;
- La promotion des produits et la recherche de nouveaux marchés.

➤ département de l'exportation :

Il s'intéresse à l'étude et à l'analyse des marchés internationaux cibles avec la planification de l'exportation. Néanmoins, toutes ses décisions reviennent au département du marketing.

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

1.2.6.4.2- La direction administrative et financière :

Elle est chargée des missions suivantes :

- La mise en forme de ses activités ;
- L'estimation et le contrôle des budgets ;
- La préparation des rapports financiers.

Elle est composée de deux branches :

➤ **.La branche de la comptabilité générale :**

Elle est chargée de :

- Contrôle et la mise en forme de ses activités ;
- Contrôle et suivi des opérations financières et de gestion ;
- Contribuer à la planification financière ;
- Supervision des changements financiers et le contact avec les banques ;
- Bon enregistrement des documents financiers.

Elle est divisée en deux parties

- La section de la gestion des achats ;
- La section de la gestion des ventes.

➤ **La branche De trésor**

Elle est chargée de :

- Rémunération immédiate du personnel avec la possibilité des avances en cas de besoins ;
- Suivi de la caisse dette/créance ;
- Suivi du compte bancaire de l'institut ;
- Suivi de la caisse en cas d'urgence.

1.2.6.4.3-La direction des ressources humaines :

Parmi ses tâches, on a :

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

- L'application de la politique de la gestion des ressources humaines (l'embranchement, la communication, la promotion, la formation, l'emploi, les services sociaux) ;
- Le Suivi de la présence quotidienne du personnel ;
- La préparation des fiches de paie ;
- La livraison et la réception des différents documents liées aux ressources humaines.

Elle est devisée en trois sections :

- La section de Rémunération.
- La section de la GRH.
- La section services sociaux.

1.2.6.4.4-La direction de l'informatique :

Sa mission est le suivi et la maintenance des équipements automatisés et le développement des programmes et des applications utilisés par l'entreprise, il emploie des ingénieurs compétents de l'informatique et de la programmation.

1.2.6.4.5-La direction de l'exploitation :

Elle a comme mission la fourniture à la direction des produits conforme à la qualité spécifiée dans des délais requise moindre coût. Pour cela, son activité nécessite toujours un laboratoire de contrôle afin d'accomplir les missions suivantes :

- Gérer les équipes ;
- Émettre les demandes matières ;
- Élaborer le programme de production ;
- Fournir aux ateliers les matières de production nécessaire à leur fonctionnement ;
- Contrôler la qualité à chaque étape de production ;
- Suivre l'exportation des équipements.

Elle est composée de trois départements :

- **Le département de la maintenance** : Il gère et maintient l'équipement.
- **Le département Meunerie** : Il est chargé de contrôler la qualité de blé et de son broyage. Il comprend 08 unités en comptant les unités de Sidi Yahia, Sidi Rabah

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

(Ain Romana-Blida), filiale d'Ain Defla.

- Le département des pâtes (L'atelier de la production) : Il est chargé de la production des produits alimentaires, tels que pâtes et couscous.

Il comprend 04 unités (deux pour les pâtes longues et deux pour les pâtes courtes)

Le laboratoire de contrôle a pour mission :

- La fabrication d'un produit conforme à la qualité
- Le suivi permanent de chaque étape de la production
- L'assurance de la santé alimentaire du client par les différentes analyses physico-chimique.
- Le contrôle de la qualité de conditionnement.
- La proposition de nouvelles recettes des nouveaux produits en collaboration avec l'équipe marketing.

1.2.6.4.6- La direction de l'approvisionnement :

Il est composé de deux départements :

- **Le département de l'approvisionnement et de la gestion :**

Il fait :

- La Supervision et le suivi de ses intérêts ;
- L'identification des besoins de l'unité en matière première, pièces de recharge et moyen de l'emballage ;
- L'émission des commandes d'achats ;
- Le contrôle de la conformité des produits réceptionnés.

Il se divisé en :

- Stockage dans le magasin de l'entreprise ;
- Approvisionnement, en cas de stock minimum le magasin fait une demande d'achat qui est à la charge de la section d'approvisionnement, c'est eux qui ont un lien direct avec les fournisseurs il exigent 3 critères essentiel pour s'approvisionner (le délai de livraison, le prix , la disponibilité de la marchandise) .

- **La direction de la matière première :**

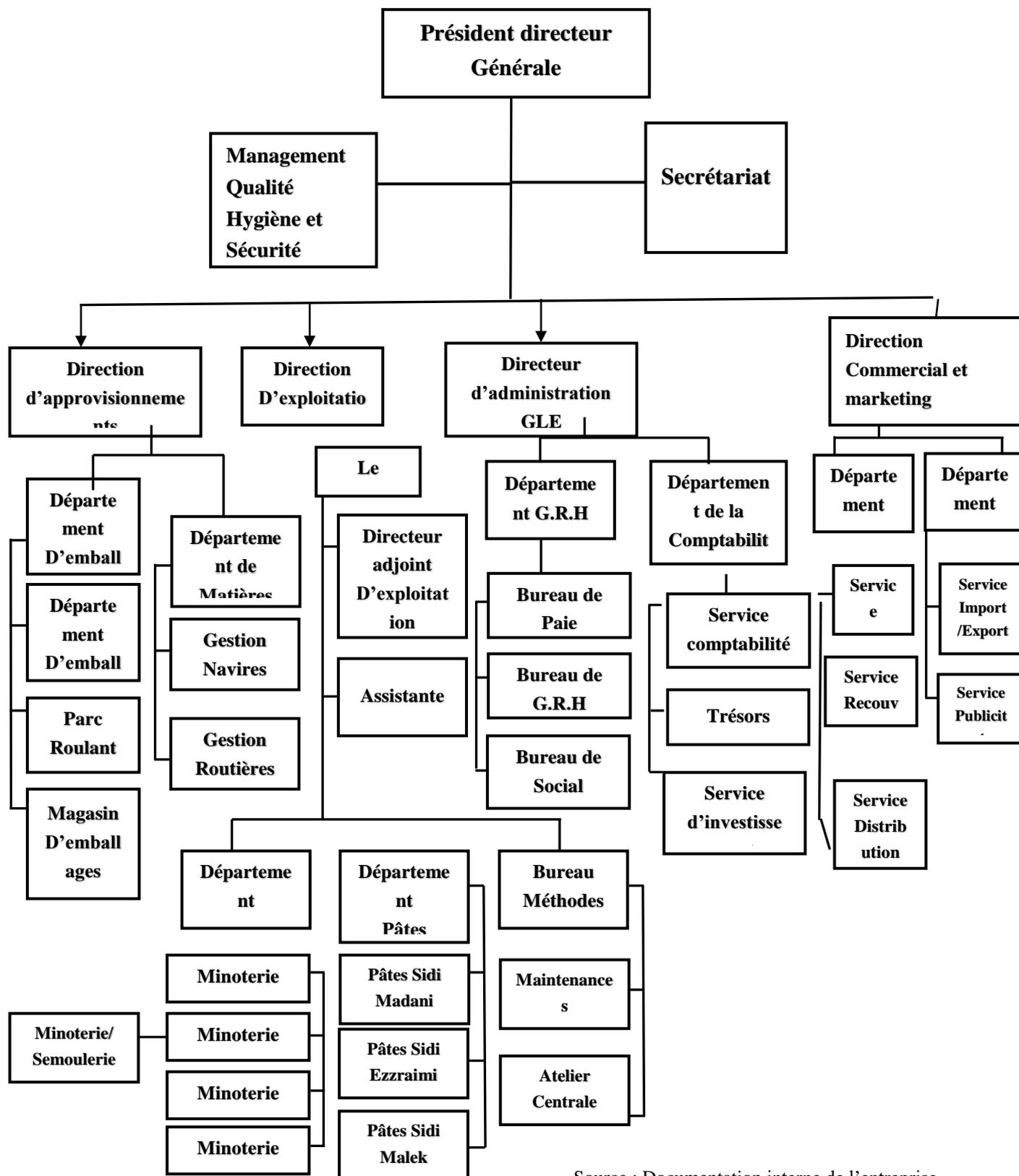
Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

Elle est chargée de la recherche de la matière première dans les marchés nationaux et internationaux.

Elle a pour mission :

- Procurer à l'entreprise les biens nécessaires à son fonctionnement en qualité, et dans les délais requis par les utilisateurs aux coûts d'achat le plus réduit ;
- Prospecter les fournisseurs potentiels ;
- Evaluer les positions des fournisseurs potentiels ;
- La création et le maintien d'une base de données fournisseur s ;
- L'achat de matière première céréalière et auditive conformes aux standards de qualité ;
- La facturation des commandes et effectuer leur suivis ;
- La vérification des factures.

Figure N°03 : Organigramme de la filiale AGRO SIM



Source : Documentation interne de l'entreprise.

**Section02 : audit des immobilisations corporelles au sein de la filiale
AGRO SIM-SPA**

Les démarches que nous présenterons dans notre travail sont réelles. Toutefois, pour préserver la confidentialité et le secret professionnel, seuls les chiffres spécifiques de l'entreprise seront rendus anonymes.

Récemment, La société SIM a mis en place le service d'audit interne et a chargé ses membres de la responsabilité de l'exercer dans toutes ses filiales industrielles. Cette décision a été prise en raison de la diversité et de l'expansion des activités de l'entreprise, ainsi que de la nécessité de répondre aux niveaux de compétence requis.

L'équipe d'audit a informé le service concerné par e-mail qu'une mission d'audit serait réalisée à une date précise au sein de ce service.

Remarque :

L'audit interne peut être effectué de manière inopinée pour contrôler les activités quotidiennes des départements concernés.

L'équipe d'audit a mené des entretiens avec les principaux acteurs et personnels du cycle des immobilisations comprenant le responsable d'achat, le magasinier, ainsi que les membres du service comptabilité.

L'auditeur a procédé également à l'identification des risques inhérents au processus et les contrôles y relatifs. En vue d'illustrer de manière concrète le fonctionnement du processus, l'auditeur a récupéré diverses pièces justificatives telles que des factures pro forma, des bons de commande, et d'autres documents pertinents.

Objet de notre audit :

L'objet de cet audit est de recenser les risques liés à chaque phase relative au cycle des immobilisations depuis l'expression du besoin jusqu'à la réception et enfin la comptabilisation et le paiement du fournisseur.

En outre, l'objectif est de formuler des recommandations visant à atténuer ces risques, notamment dans les cas où ils ne sont pas déjà couverts par les procédures existantes.

Au cours d'audit, une analyse détaillée du cycle des immobilisations, mettant en lumière les principaux risques relatifs aux différentes assertions d'audit :

- L'Exhaustivité
- L'Existence
- Valorisation
- La présentation

2.1- Acquisition des immobilisations :

Durant cette phase, l'auditeur a tenue des entretiens avec les membres liée à cette procédure. En vérifiant fur à mesure chaque risque associé à chaque étape de l'achat est bien couvert, Dans le cas contraire, l'auditeur doit formuler des recommandations pour y remédier. Cet audit concerne uniquement les achats locaux car dans le cas d'un achat à l'étranger, le directeur général qui gère la prise de décision avec l'aide de son équipe, Traitant des sommes considérables, un conseil d'administration pourrait être nécessaire afin de valider si le besoin en matériel est vraiment nécessaire.

Comme précisé plus haut cet audit concerne uniquement les achats locaux, a recensé les risques et établis les contrôles y relatifs pour chaque étape du processus d'acquisition des immobilisations.

Lors de l'entretien avec les parties prenantes, ils ont abordé les éléments suivants :

2.1.1-Expression du besoin :

Durant cette phase a été détecté:

- le risque d'un besoin fictif, le demandeur fait une demande pour un besoin inexistant, à profit personnel.
- Achat d'un bien déjà existant, le risque d'achat d'un bien disponible au magasin.

Afin de vérifier si la procédure adapter par AGRO couvre bien ces risques, un entretien avec le responsable des achat, qui a confirmé que le demandeur rédige une demande d'achat auprès de son responsable hiérarchique qui doit la valider et signer, assurant que le besoin est

bien réel. Ensuite, en vérifiant sur place avec le magasinier grâce à la procédure suivis, que le demandeur a bien remplie une demande de sortie du magasin en mentionnant toutes les caractéristiques du bien, et qu'il a transmis la demande au service moyens généraux afin de vérifier et valider la non disponibilité du bien.

Contrôle clé :

- Demande d'achat validée par le responsable hiérarchique.
- Demande sortie magasin validée par Moyens généraux.

2.1.2-Choix du fournisseur :

Une fois l'expression du besoin est effectuée, en faisant au choix du fournisseur. Durant cette étape trois risques majeurs peuvent être détecté :

- Le premier risque évoqué est celui d'un conflit d'intérêts entre le responsable des achats et le fournisseur. Dans ce scénario, le responsable des achats passe une commande auprès d'un fournisseur avec lequel il a conclu un accord pour vendre un bien à un prix supérieur à sa valeur réelle, lui permettant de réaliser un profit personnel. Ce risque va entraîner des dépenses excessives et préjudiciables à la société.
- Le deuxième risque se présente comme un risque de dépendance envers un fournisseur, une relation de fidélité clients fournisseurs a un impact négatif sur la société :
 - Un pouvoir de négociation faible.
 - Risque de rupture de stock (le fournisseur décide d'arrêter ou changer son activité).
- Le risque de limiter ses achats uniquement au marché régional ou à un marché précis, il est possible d'effectuer un achat à un coût supérieur dans une région donnée, ce qui

entraînerait des frais supplémentaires et, par conséquent, la perte de meilleures opportunités ailleurs.

Suite à l'entretien, le responsable des achats a assuré que toutes les éventualités sont prises en compte. Il a expliqué qu'avant de sélectionner un fournisseur, il procède à une enquête auprès d'au moins trois d'entre eux et demande trois devis pro forma pour évaluer leurs propositions. Ensuite, Ces devis sont soumis au Directeur Général pour choisir la meilleure offre, tout en prenant en considération l'avis du technicien et du demandeur.

Contrôle clé :

- Facture pro forma validé par le DG

2.1.3- Passation de la commande :

Durant cette étape le responsable des achats a établi un bon de commande qui sera transmis par la suite au fournisseur, les risques liée à celle-ci se présente comme suit :

- Une commande fictive, le responsable des achats passe une commande sans qu'un besoin soit réellement exprimé, c'est-à-dire que la commande n'a pas été précédée par une procédure fiable.

Afin de couvrir ce risque, le responsable des achats a expliqué que le bon de commande doit reprendre les mêmes informations de la facture pro forma validé par le DG, à savoir :

- la nature du bien ;
- le prix du bien ;
- le délai de livraison ;
- le délai du paiement ;
- le nom du demandeur.

Contrôle clé :

- Le Bon de commande établit sur la base des informations de la facture pro forma choisie et validée par le DG (Responsable hiérarchique).

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

Test de contrôle :

Pour garantir la fiabilité et la conformité aux bonnes pratiques de la procédure décrite précédemment par le responsable des achats. L'équipe d'audit a obtenu la liste des achats, comprenant toutes les opérations d'achat d'immobilisations relatives au premier trimestre de l'exercice 2024. Ensuite, par une sélection aléatoire de l'échantillon, elle demande la récupération des pièces justificatives pour chaque étape des achats de l'échantillon.

Tableau n°08 : Tableau de test de contrôle d'achat des immobilisations

| N° | Demande d'Expression du besoin Signé | Demande Sortie Magasin | Facture pro forma | Bon de Commande | Observation | Conclusion |
|----|--------------------------------------|------------------------|-------------------|-----------------|--|-------------------|
| 1 | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Étant donné que le DG a été absent le bon de commande n'a pas été validé, Le directeur de l'unité a le pouvoir de signature des bon de commande dans le cas d'absence. | Test effectif |
| 2 | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 3 | ✗ | ✓ | ✓ | ✓ | La demande n'a pas été signée par le supérieur hiérarchique du demandeur. | Test non effectif |
| 4 | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 5 | ✗ | ✓ | ✓ | ✓ | La demande n'a pas été signée par le supérieur | Test non effectif |

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

| | | | | | | |
|----|---|---|---|---|--|-------------------|
| | | | | | hiérarchique du demandeur. | |
| 6 | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 7 | ✓ | ✗ | ✓ | ✓ | La commande est effectuée sans valider la demande de sortie de magasin | Test non effectif |
| 8 | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 9 | ✓ | ✓ | ✓ | ✗ | Le bon de commande n'est pas établi sur la base des informations de la facture pro forma | Test non effectif |
| 10 | ✓ | ✓ | ✗ | ✓ | Le responsable des achats a passé une commande auprès d'un fournisseur régional. | Test non effectif |

Source : tableau élaboré par nous-mêmes

Conclusion :

Suite à un examen approfondi, il a été constaté que dans 5 des 10 achats de l'échantillon sélectionné, le responsable des achats ne respecte pas la procédure appropriée. Cela pourrait entraîner des dépenses excessives, des achats non conformes, la sélection de fournisseurs peu fiables, et enfin une perte de confiance de la part des parties prenantes.

2.2- Réception du bien :

Une fois que le responsable a effectué l'achat, deux exemplaires du bon de commande sont tamponnés et validés par le supérieur hiérarchique du responsable des achats. Ensuite Une copie est envoyée au fournisseur tandis que l'autre est transmise au magasinier, garantissant sa disponibilité le jour de la livraison. Enfin, le fournisseur ramènera le bon de livraison et la facture.

Pendant cette phase, l'auditeur a mené un entretien avec le magasinier pour vérifier si les risques liés à cette phase sont correctement couverts, dans le cas contraire, des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer les pratiques et de renforcer les contrôles appropriés.

Pour déterminer si l'entreprise intègre efficacement ce risque dans ses pratiques et ses stratégies de gestion. Pendant la réception de la livraison, le magasinier s'assure que la commande est enregistrée dans le système, Ensuite, il informe le demandeur pour vérifier la conformité du bien, exprimé par sa signature sur le bon de livraison. Cette procédure a pour objectif de faciliter la réclamation auprès du fournisseur en cas de nécessité.

Le magasinier doit également aviser le responsable du patrimoine afin de mettre un code et une étiquette sur l'immobilisation et sur le dos du bon de réception. Afin de pouvoir rapprocher en fin d'année l'inventaire physique et le listing des immobilisations en comptabilité.

Les risques potentiels se présentent comme suit :

- Réceptionner une livraison non conforme, c'est à dire recevoir une livraison qui ne correspond pas à la commande effectué en quantité ou en qualité.
- Difficulté d'établir un inventaire physique de l'immobilisation et le rapprocher à la comptabilité

Control clé :

- Bon de Livraison signé par le demandeur ;
- Bon de Réception signé par le magasinier ;
- Un code interne d'immobilisation, et sur le dos du bon de réception,

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

Test de contrôle

Pour garantir la fiabilité et la mise en œuvre correcte de la procédure décrite précédemment par le magasinier, l'auditeur a récupéré l'ensemble des pièces justificatives pertinentes.

Tableau n°09 : Tableau de test de contrôle réception de bien

| N° | Bon de livraison signé par le demandeur | Bon de réception Signé par le Magasinier | Code interne d'immobilisation sur le dos du bon de réception | Observation | Commentaire |
|----|---|--|--|--|-------------------|
| 1 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 2 | ✓ | ✓ | ✗ | Le code interne est manquant au dos du bon de réception. | Test non effectif |
| 3 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 4 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 5 | ✓ | ✓ | ✗ | Le code interne est manquant au dos du bon de réception. | Test non effectif |
| 6 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 7 | ✗ | ✓ | ✓ | Bon de livraison n'a pas été signé par le | Test non effectif |

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

| | | | | demandeur | |
|----|---|---|---|--|-------------------|
| 8 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 9 | ✓ | ✓ | ✗ | Le code interne est manquant au dos du bon de réception. | Test non effectif |
| 10 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |

Source : tableau élaboré par nous-mêmes.

Conclusion :

6 tests sur 10 sont effectifs, ce qui indique que la société AGRO SIM couvre moyennement ces risques.

Une commande n'a pas été validée ni vérifiée par le demandeur,

Trois actifs ne possédant pas de références internes peuvent poser des défis d'identification.

2.3-comptabilisation des immobilisations :

Une fois que l'immobilisation est réceptionnée, le dossier d'achat, comprenant le bon de livraison, le bon de réception, la facture signée par le fournisseur et le magasinier, et le bon de sortie avec l'étiquette de l'immobilisation, doit être transmis au service comptabilité. Ce service les classera et constituera un dossier d'immobilisation, auquel il attribuera un code correspondant à celui figurant sur le listing, en ajoutant la date d'acquisition et la date de mise en service. En fonction du Système Comptable Financier (SCF) et du type d'immobilisation, il procédera au calcul de l'amortissement et de la Valeur Nette Comptable (VNC).

Remarque :

La date de mise en service correspond au début effectif de l'utilisation de l'immobilisation. C'est à partir de cette date que l'amortissement est calculé.

Le comptable passe les écritures de l'acquisition sur le grand livre, À la fin de l'année, pour comptabiliser l'amortissement, il effectue son suivi à l'aide d'un fichier extracomptable

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

contenant la liste des immobilisations (l'amortissement sera calculé sur la base de la date de PV de mise en service).

Durant cette phase, l'auditeur mène un entretien avec le service de comptabilité, pour évaluer si les risques associés à cette phase sont adéquatement pris en compte ou s'il convient de formuler des recommandations.

Les risques potentiels se présentent comme suit :

- Le risque le plus courant est que le comptable calcul l'amortissement sur la base d'une date erronée, c'est à dire il calcule avec la date d'acquisition et non celle de la mise en service, affectant la précision des états financiers, et la conformité aux normes comptables :
 - Présentation inexacte des états financiers.
 - Incohérence dans les rapports financiers internes et externes.
- passer d'une fausse écriture en omettant une facture.

Dans le but de s'assurer que la filiale AGRO SIM couvre correctement ses risques, le comptable a expliqué en détail la procédure qu'il suit. Après avoir reçu le dossier d'achat (comprenant la facture, le bon de commande, le bon de livraison et le procès-verbal de mise en service) émis par le service des approvisionnements, Et il inscrit l'immobilisation dans le registre des immobilisations, Puis il procède à la comptabilisation de l'acquisition en prenant en compte la date de facturation. À la clôture de l'exercice, il a contacté le magasinier pour déterminer si l'immobilisation a été retirée du stock en vue de sa mise en service. En cas de réponse affirmative, il enregistre l'amortissement conformément à la date communiquée.

Remarque :

Dans le cas où l'immobilisation n'est pas mise en exploitation, le comptable de la société a comptabilisé l'immobilisation dans le compte 23 (immobilisation en cours), jusqu'à sa mise en service.

Contrôle clé :

- PV de mise en service.

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

- L'enregistrement des actifs dans le listing d'immobilisation.
- les immobilisations sont correctement enregistrées dans les comptes adéquats.
- Toutes les factures doivent être disponibles et comptabilisées.

Test of control :

Pour garantir la fiabilité de la procédure décrite par le comptable et pour assurer que le deuxième risque est correctement pris en compte, l'auditeur demande à obtenir toutes les pièces justificatives. Ensuite, il vérifie toutes les écritures comptables et assure l'exactitude des montants.

Remarque :

Étant donné que la filiale ne formalise pas la date de mise en service par un PV et que la communication se fait par un appel, il n'y a aucun contrôle effectué sur le premier risque.

Tableau n°10 : Tableau de test de contrôle comptabilisation des actifs immobilisés

| N | Facture | L'actif enregistré dans la liste d'immobilisation | Observation | Conclusion |
|----|---------|---|---|---------------|
| 1 | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 2 | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 3 | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 4 | ✓ | ✗ | l'actif n'est pas enregistré dans la liste d'immobilisation | Test effectif |
| 5 | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 6 | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 7 | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 8 | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 9 | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 10 | ✓ | ✗ | l'actif n'est pas enregistré dans | Test effectif |

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

| | | | | |
|--|--|--|---------------------------|--|
| | | | la liste d'immobilisation | |
|--|--|--|---------------------------|--|

Source : tableau établis pour nous- mêmes.

Conclusion :

Deux dans dix achats des immobilisations ne sont pas enregistrés dans le listing.

En conclusion, tous les tests ont été réalisés avec succès, ce qui confirme que la procédure décrite est fiable. Ainsi, il est évident que la société couvre efficacement ce risque.

Cette déclaration indique que l'entreprise a correctement enregistré toutes les dépenses importantes liées à ses actifs à long terme dans ses registres comptables. En assurant leur exactitude et leur conformité aux normes comptables établies.

2.4- paiement des fournisseurs :

Afin que l'entreprise puisse procéder au règlement de ses achats, elle a opté pour un paiement par virement bancaire ou par chèque.

Cette décision peut être justifiée par plusieurs raisons, telles que le renforcement de la sécurité des transactions électroniques ou le besoin d'une documentation financière exhaustive et précise pour chaque opération réalisée. En choisissant ces méthodes de paiement, AGRO SIM démontre son engagement envers des pratiques financières transparentes et efficaces.

Le chèque est établi par la Direction de la Finance et de la Comptabilité (DFC). Le montant à payer est inscrit à la fois en lettres et en chiffres pour éviter toute ambiguïté. La date du chèque est également mentionnée. Enfin, pour valider le chèque accusé de réception, il doit être signé par une personne autorisée et le fournisseur, en garantissant son authenticité et son engagement de paiement.

Remarque :

Si le montant du chèque est inférieur à trois millions, il sera signé par le Directeur Général ou le Directeur de la Finance et de la Comptabilité. Cependant, pour les montants dépassant trois millions, la signature du chèque doit être apposée par un actionnaire.

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

Une fois le chèque remis au fournisseur, il doit signer un bordereau de remise

La comptabilisation du règlement des fournisseurs se fait sur la base des bordereaux des remises des chèques après la vérification de tout le dossier d'achat (Facture, Bon de réception et la remise de chèques)

Les risques potentiels :

- Erreur de paiement, un paiement incorrect en raison d'une mauvaise correspondance entre la facture et le montant payé.
- l'action de ne pas transmettre un bordereau de remise au comptable pour enregistrer le paiement, cela peut entraîner une perte de traçabilité des paiements.

Contrôle clé :

- Le montant mentionné sur la facture est le même que sur le chèque ;
- Chèque signé par la personne habilité et le fournisseur ;

Tableau n°11 : Tableau de test de contrôle paiement aux fournisseurs

| N° | Montant de la facture | chèque signé (PH/FRS) | Bordereau de remise (service comptabilité) | observation | Conclusion |
|----|-----------------------|-----------------------|--|--|---------------|
| 01 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 02 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 03 | ✓ | x | x | Le chèque a été établi, mais n'a pas encore été transmis au fournisseur, car il nécessite la | Test effectif |

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

| | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|-------------------|
| | | | | signature de l'actionnaire. | |
| 04 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 05 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 06 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 07 | ✓ | ✓ | ✗ | Une copie de chèque accusé de réception n'a pas été envoyée au service comptabilité | Test non effectif |
| 08 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 09 | ✓ | ✓ | ✓ | RAS | Test effectif |
| 10 | ✓ | ✓ | ✓ | Une copie de l'accusé de réception du chèque n'a pas été envoyée au service comptabilité. | Test non effectif |

Source : tableau établi par nous-même.

Conclusion :

Deux copies de chèque n'ont pas été envoyées au service comptabilité.

Dans l'ensemble, tous les paiements des achats sont effectués en suivant les procédures nécessaires.

2.5- rapport d'audit :

Les résultats de l'audit au niveau de l'entreprise SIM sont présentés sous forme de diaporama PowerPoint. Chaque diapositive du diaporama comprend les éléments suivants :

- Constat ;
- Le travail effectué ;
- Résultat de test ;
- Risque et conséquence ;
- Recommandation ;

Après avoir déterminé les résultats obtenus par le service d'audit, l'auditeur a envoyé ce rapport au service concerné par l'audit ainsi qu'au Directeur Général (DG), afin qu'ils puissent prendre note des recommandations et rectifier les irrégularités dans le délai convenu lors de la réunion.

Enfin, l'équipe d'audit a tenu une réunion avec les responsables des services audités, en présence d'un représentant du groupe SIM et du directeur général de la filiale. Lors de cette réunion, l'auditeur a présenté leur diaporama et communiqué les résultats obtenus, tout en fixant un délai pour les retours.

Remarque :

En cas de dépassement du délai convenu et si les retours n'ont pas été encore envoyés, des sanctions pourront être imposées par les parties prenantes.

Figure 04 : Rapport d'audit

Constat 01 :

Deux demandes d'achat n'ont pas été validées par le supérieur hiérarchique des personnes exprimant le besoin.

Travail effectué :

Vérifier les demandes exprimant un besoin.

Résultat du test :

2 sur 10 des achats présentent une anomalie.

Risque et conséquence :

Le besoin n'est pas réel.

Recommandation :

Le responsable des achats doit suivre conformément la procédure imposée par la société. Et respecter l'avis des responsables hiérarchiques.

Constat 02 :

manque de demande de sortie du magasin

Travail effectué :

Récupérer la demande de sortie de magasin.

Résultat du test :

La commande d'achat numéro sept a été passée sans vérification préalable de la disponibilité du bien auprès du service des moyens généraux.

Risque et conséquence :

Acquisition d'un bien qui était déjà disponible à la société.

Recommandation :

Le responsable des achats ne doit pas passer de commande sans qu'une demande de sortie de magasin ait été validée par le service des moyens généraux.

Constat 03 :

commande sans facture pro forma.

Travail effectué :

Demander les factures pro forma correspondantes à chaque commande.

Résultat du travail :

Une commande a été réalisée sans factures pro forma.

Risque et conséquence :

-l'acheteur peut rencontrer des difficultés à évaluer de manière précise les coûts associés à la commande.

-L'absence de facture pro forma peut compliquer l'évaluation préalable de la qualité et de la conformité des biens commandés.

Recommandation :

Le responsable des achats doit communiquer avec de nombreux fournisseurs sur divers marchés pour obtenir de plusieurs offres, lui permettant ainsi de choisir les biens optimaux en termes de qualité et de prix.

Constat 04:

Absence de délai de livraison dans le bon de commande.

Test a effectué :

Comparer les informations du bon de commande avec la facture pro forma.

Résulta du test :

Une commande a été passée sans mentionner le délai de livraison.

Risque et conséquence :

Retard dans la livraison

Recommandation :

suivis des délais de livraison par le magasinier, il doit s'engager à examiner régulièrement les informations sur les livraisons du jour.

Constat 05 :

l'absence du tableau comparatif des offres.

Le travail à effectuer :

Poser la question : selon quels critères le choix des fournisseurs est effectué.

Résultat du test :

Tous les fournisseurs pour tous les achats sont choisis sans l'utilisation d'un tableau comparatif des offres.

Risque et conséquence :

-Il est possible que l'urgence de la situation ne permette pas de consacrer beaucoup de temps à la comparaison des différents fournisseurs.

-possibilité qu'un budget trop élevé soit alloué pour la commande faite.

Recommandation :

-Formaliser la comparaison entre les factures pro forma par un tableau comparatif des offres qui sera joint avec les factures pour être validé et signé par le DG.

Constat 06 :

Absence de l'avis du demandeur.

Travail effectué :

Vérifier la signature du demandeur sur le bon de livraison.

Résultat du test :

le magasinier a reçu une livraison sans informer le demandeur afin de valider la commande.

Risque et conséquence :

la livraison reçue n'est pas conforme et ne correspond pas aux spécifications ou aux attentes initiales. Cela peut entraîner des retards opérationnels.

Recommandation :

La présence du demandeur et le technicien le jour de la livraison est obligatoire pour vérifier

Et valider la commande. En présence du technicien, toute anomalie ou non-conformité peut être immédiatement identifiée et résolue, ce qui réduit les risques de retards, de coûts supplémentaires et d'insatisfaction du demandeur.

Constat 07:

Absence du code interne d'immobilisation.

Travail effectué :

La vérification sur le dos du bon de réception.

Résultat du test :

7/10 des immobilisations sont sans code interne.

Risque et conséquence :

-Difficulté à suivre et à identifier les immobilisations.

-Risque de perte ou de vol.

Recommandation :

Il doit coder chaque immobilisation et les enregistrer dans le système de codification de l'entreprise, accompagné d'une étiquette portant le même code.

Constat 08:

Absence de PV de mise en service

Travail effectué :

Demande de PV de mise en service des immobilisations.

Résultat de test :

Aucun procès-verbal de mise en service n'est disponible.

Risque et conséquence :

Calculer l'amortissement à une date incorrecte, en utilisant par exemple la date d'acquisition au lieu de celle de la mise en service, peut avoir un impact direct sur les résultats financiers de l'entreprise. De plus, cela peut rendre difficile le suivi et la compréhension des changements qui ont été apportés.

Recommandation :

il est recommandé de créer un Procès-Verbal (PV) de mise en service, Ce PV devrait être transmis avec le dossier d'achat au comptable. De cette manière, lors de l'enregistrement de l'immobilisation, le comptable pourra utiliser la date indiquée dans le PV pour calculer correctement l'amortissement. Cette approche garantira une comptabilisation précise et adéquate des actifs de l'entreprise.

Constat 09 :

Actifs non enregistrés dans le listing immobilisation.

Travail effectuée :

Vérifier la liste d'immobilisation.

Résultat du test :

Deux des dix actifs n'ont pas été enregistrés dans la liste des immobilisations.

Risque et conséquence :

- Perte de contrôle des actifs ;
- Il est difficile de rapprocher l'inventaire physique avec l'inventaire comptable à la fin de l'exercice.

Recommandation :

Contacter les membres du département d'approvisionnement pour obtenir les pièces nécessaires d'un dossier immobilisation.

Constat 10:

Bordereau de remise

Travail effectué :

La vérification des enregistrements de paiement.

Résultat du test :

Deux paiements ont été effectués, mais n'ont pas encore été enregistrés dans la comptabilité.

Risque et conséquence :

entraîner une perte de traçabilité des paiements.

Recommandation :

Il est nécessaire de transmettre au service comptabilité les bordereaux de remises pour les achats numéros sept et dix, afin de comptabiliser le paiement de ces achats et de les enregistrer dans leurs comptes respectifs.

Source : établi par nous-mêmes.

Autres recommandation :

Délégation du pouvoir en cas d'absence du DG afin que la société puisse continuer ses activités.

Il est recommandé d'Etablir des seuils de validation pour le choix de l'échantillon, ce qui permet de cibler les transactions les plus significatives ou les plus risquées.

Conclusion du chapitre:

Avec un volume conséquent des immobilisations et une croissance continue, le cycle immobilisation occupe une place centrale au sein de l'Entreprise. L'optimisation de la gestion des immobilisations est un levier clé de performance des activités de l'entité.

Tout auditeur doit vérifier un certain nombre d'assertions par le biais de l'évaluation du contrôle interne, et pour s'assurer que les données concernant les immobilisations, inscrites dans les états financiers, offrent une représentation fidèle de la situation financière.

L'auditeur a commencé par identifier les risques et les contraintes liés à la procédure des immobilisations corporelles. Cette évaluation a été réalisée après la mise en place d'un test de contrôle utilisant des contrôles clés spécifiques à chaque étape du processus. Par la suite, des recommandations ont été émises pour rectifier certaines démarches des services liés à ce cycle, dans le but d'améliorer globalement sa gestion.

Cette étude nous a permis de présenter de manière précise les procédures essentielles suivies par la société, ainsi que le rôle de l'audit interne dans l'examen des politiques et procédures de l'entreprise liées à la gestion des immobilisations. Au cours de cette période, nous n'avons pas eu l'occasion d'explorer pleinement le rôle de l'audit interne dans le traitement des éléments restants du cycle des immobilisations, notamment, l'amortissement, l'inventaire comptable et la mise au rebut des immobilisations.

L'entreprise a dédié une filiale entière, composée de nombreux informaticiens, à la conception et au développement de systèmes et de logiciels personnalisés répondant aux besoins spécifiques de chaque unité de travail. Cependant, malgré cet investissement,

Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA

l'efficacité souhaitée n'a pas été atteinte, notamment en ce qui concerne le respect des procédures d'achat et d'acquisition. En effet, ce service continue de fonctionner sur un système quelque peu obsolète, attendant son tour pour être reprogrammé en raison du temps nécessaire à ces opérations. D'autre part, l'entreprise a mis en place un système intégré de gestion efficace des investissements (logiciel patrimoine), permettant de centraliser toutes les informations relatives aux investissements dans un seul système. Cela inclut l'automatisation des processus et garantit un contrôle adéquat sur les actifs de l'entreprise.

Enfin, le métier d'auditeur exige une polyvalence qui nécessite non seulement une connaissance technique, mais aussi une mise à jour continue concernant les nouvelles lois et dispositions liées à ce domaine.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Les immobilisations constituent une partie plus ou moins importante de l'actif de l'entreprise en fonction du secteur d'activité, d'où l'importance et la nécessité de la maîtrise de la gestion des immobilisations pour qu'ils soient maintenus dans leur meilleur état pour éviter tous les préjudices qui peuvent avoir lieu.

Au cours de notre stage au sein de l'entreprise AGRO SIM, nous avons abordé notre thème de recherche intitulé « La contribution de l'audit interne dans l'amélioration du cycle d'immobilisation ». Ce stage nous a permis de mettre en application les connaissances acquises durant notre cycle d'études théoriques, pour bien comprendre l'organisation et le processus d'audit interne du cycle immobilisation.

Nous avons tenté de répondre à notre problématique de recherche posée au début de l'étude, qui traité: **Comment l'audit interne peut-il contribuer à l'amélioration du fonctionnement de processus d'immobilisation au sein de l'entreprise AGRO SIM-SPA?**

Pour la réalisation de ce travail, on a adopté dans notre étude deux démarches. La première était théorique, à travers la revue littérature, étalée sur un seul chapitres dans le but de bien cerner les notions fondamentales liées à notre thème de recherche, en évoquant dans le premier chapitre des fondements théoriques sur l'audit interne et le cycle d'immobilisations qui va nous permettre de prendre des notions de base sur les deux concepts.

Dans le deuxième chapitre ,en ce qui concerne l'aspect pratique effectué au niveau de l'entreprise AGRO SIM , ceci nous a permis de répondre à notre problématique de départ. C'est une expérience utile qui nous a permis de toucher ce qui a été traité en théorie dans le chapitre précédent.

Afin de répondre à la problématique et aux questions évoquées, quelques résultats liés aux hypothèses formulés ont généré :

Hypothèse 1 : confirmée

L'audit interne pourrait être défini comme une activité indépendante et objective qui vise à donner une assurance raisonnable au fonctionnement des systèmes de l'entreprise.

Conclusion générale

Elle offre une évaluation indépendante des processus de gestion des risques, de contrôle interne et de gouvernance, aidant ainsi à améliorer l'efficacité opérationnels, à protéger les actifs et à assurer la conformité aux réglementations.

Hypothèse 02 : confirmée

le processus d'immobilisations pourrait fait référence à l'ensemble des actions et des étapes nécessaire pour gérer les actifs à long terme de l'entreprise.

Ce processus inclut l'acquisition des actifs, leur enregistrement dans les comptes de l'entreprise, la maintenance régulière pour garantir leur bon état de fonctionnement, ainsi que leur éventuelle mise au rebut ou leur cession, lorsqu'ils ne sont plus requis. Le cycle d'immobilisation occupe une place centrale au sein de l'Entreprise, il vise à assurer et garantir une gestion optimale de ces actifs toute au long de leur cycle de vie dans l'entreprise.

Hypothèse 03 : confirmée

La fonction d'audit interne ne pourrait se réaliser qu'à travers une mission avec des tests sur terrain tout en respectant les normes professionnelles d'audit interne et le code de déontologie de la profession, et son objectif serait de vérifier et d'améliorer le processus d'immobilisation.

La mission d'audit interne est un processus qui s'exerce en trois étapes successives. La première consiste à établir les objectifs de sa mission et définit les outils qu'il va utiliser. Ensuite, dans la deuxième, il met en place les procédures d'audit et collecte les données nécessaires à son analyse. Enfin, troisième étape aboutit à la rédaction d'un rapport d'audit détaillé qui formule des recommandations pour renforcer le dispositif de contrôle interne.

Hypothèse 04 : confirmée

L'audit interne pourrait contribuer à l'amélioration du processus d'immobilisation au sein de l'entreprise AGRO SIM-SPA.

L'audit interne chez AGRO SIM contribue à l'amélioration du processus d'immobilisation en identifiant les lacunes dans la gestion des actifs, en évaluant les contrôles internes et en recommandant des améliorations. Cela inclut la vérification de l'exactitude des enregistrements, la conformité aux politiques et aux réglementations, et l'optimisation des processus d'acquisition, d'utilisation et de disposition des actifs. En bref, l'audit interne aide à garantir une gestion efficace et transparente des immobilisations, ce qui peut conduire à une

Conclusion générale

utilisation plus rentable des ressources de l'entreprise. Cela confirme notre quatrième hypothèse.

Cela nous permet de citer les résultats de recherche comme suit :

Principaux résultats de recherche :

-Notre première constatation à travers notre étude, est que les entreprises algérienne donnent une importance à la fonction d'audit interne dans la gestion de leurs affaires et surtout le cycle des immobilisations, et ce dans le but d'améliorer leurs performances et d'assurer la compétitivité;

-L'appréciation du contrôle interne permet d'identifier les risques et les lacunes qui empêchent l'entité d'atteindre ses objectifs ;

-D'après l'analyse des dispositifs, il en ressort que l'audit est d'une importance capitale pour assurer la maîtrise des risques à travers leurs évaluations et les recommandations formulées.

Recommandations :

En outre, les constats effectués et les recommandations émises visent généralement à corriger les manquements auxquels fait face l'entreprise. Leur prise en compte par les opérationnels permet également de réduire les risques potentiels susceptibles d'influencer la rentabilité de l'entreprise et donc de l'orienter vers la réalisation de ses objectifs.

Ce n'est que grâce à ces éléments de synthèse que le responsable pourra dégager les points forts et les points faibles, ce qui lui permettra de mettre en place un plan d'action, car l'audit est un outil d'amélioration continue, prévu pour corriger les dysfonctionnements, trouver des actions palliatives, correctives ou encore pour encourager et diffuser les bonnes pratiques.

Cependant que la variété des domaines à couvrir et des missions à conduire, l'audit interne doit disposer d'une gamme de compétences toujours plus étendue. La formation permanente constitue un facteur clé de performance au plan individuel et collectif.

Limites de recherche :

Il y a lieu de citer qu'au long de la réalisation de ce mémoire, on a eu quelques difficultés.

Parmi eux :

- Le problème de confidentialité, l'accès à certaines informations ;

Conclusion générale

- l'insuffisance de temps dédié à l'élaboration de ce mémoire, par conséquent dans cette période on a vu juste l'audit sur la phase d'acquisition des immobilisations et on n'a pas eu la chance de voir les autres traitements liés au cycle d'immobilisation.
- Il convient de mentionner qu'il existe des procédures établies par AGRO SIM qui empêchent tout élément externe de passer en mission d'audit interne avec les auditeurs de l'entreprise, car ils ont considéré comme confidentiels ;
- Absence d'un plan d'action de la mission d'audit au sein d'AGRO SIM ;
- Tous les documents liés au service d'audit interne sont confidentiel.

Perspectives de recherche :

On espère que les connaissances et résultats obtenus feront l'objet d'une base de départ pour d'autres travaux complémentaires à l'avenir dans cette optique. Pour cela, nous proposons ce qui suit :

- Le rôle de l'audit interne dans la protection du patrimoine de l'entreprise.
- L'apport de l'audit interne dans l'évaluation de la gestion des immobilisations d'une entreprise.

Bibliographie

Bibliographie :

Ouvrages :

- BERTIN (Elisabeth), audit interne, , enjeux et pratiques à l'international, édition Eyrolles, paris, 2007.
- CHEVROLLEL, (F), HADZLIKL(E), ARNOLD(J), HERGON(E), La méthodologie de l'audit en transfusion sanguine : auditeurs, référentiels, guide de l'auditeur, ESF, Paris, 2000.
- Collain, Bernadette, Déjean, Frédérique, Le Theule, Marie-Astrid. Mini manuel de comptabilité générale. 3^{ème} Edition, Dunod 2017.
- Grandguillot, Francis, Béatrice. 2018. DCG9- Introduction à la comptabilité.France. Ed 8. Gualino .
- IFACI, « Les outils de l'audit interne », Ed: Eyrolles, 2013.
- Michel WEILL, « l'audit stratégique: Qualité et efficacité des organisations », Edition Afnor, Paris, 2007.
- MIKOL(A), « Forme d'audit : L'audit interne, encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit », Economica, Paris2000.
- Norme d'audit interne, « Normes de qualification série 1000 ».
- Pigé BENOIT, « Audit et contrôle interne », Edition Ems, Paris, 2001.
- RENARD(Jacques), « Théorie et pratique de L'audit interne », Edition Eyrolles, Paris, 2010.
- RENARD (Jacques) : Théorie et pratique de l'audit interne ,10^e édition EYROLLES, Paris 2017.
- SCHICK (P), VERA(J), BOURROUILH-PAREGE(O) : Audit interne et référentiel de risque, édition Dunod, Paris, 2014.

Sites web :

- <http://www.qualiblog.fr/audit-interne-audit-fournisseur/les-objectifs-de-l'audit-interne> consulté le 12/04/2024 à 13h30
- <https://fiches-pratiques.chefdentreprise.com> consulté le 13/04/2024 à 00 :30
- <https://www.cvo-europe.com/formation-cvo-europe/audit -qualité> consulté le 13/04/2024 à 00 :50

- <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/audit-financier> consulté 14/04/2024 à 09 :30
- <https://www.compta-facile.com/charge-ou-immobilisation/.Chapitre> Consulté le 30/04/2024 à 16 :30
- <https://www.compta-facile.com/comptabilisation-dotations-amortissements-immobilisations> Consulté le 04/05/2024 à 13 :00 .
- <https://www.dougs.fr/blog/cession-immobilisation-exoneration> Consulté le 06/05/2024 à 16:30
- <https://fr.scribd.com/document/251501640/Audit-Cycle-Immobilisation> consulté 11/05/2024 à 15 :16
- <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/comptabilite-entreprise/actif-immobilise/> Consulté le 27/05/2024 à 11:15.

Articles Scientifiques:

- Nacer azouani /abderrahmane oualikene, divergences entre les règles comptable et les règles fiscale et solutions possibles, <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/15565> 21/05/2024 à 20h17.
- OMBEN, audit des immobilisations, <https://fr.jaware.biz/laudit-des-immobilisations> 08/05/2024 à 16h.

Travaux universitaires :

- BAYA, (A) et RAHM (M) : La contribution de l'AI dans la réalisation des objectifs de l'entreprise, mémoire de master en sciences financières et comptabilité, école supérieure de commerce Alger, 2017, p.16
- DIALLO, (H) : Audit des immobilisations, Mémoire Master, Mars 2000, CESAG, P.21.
- Diawara Mohamed, audit du cycle immobilisation du cours sainte marie de hann, 2014, p35
- KALACHE (Meryem) :L'Appréciation de la Performance de la Fonction d'Audit Interne, magister en sciences commerciales et financières, ESC, Alger, 2016, p13.
- KASSY (J) Audit du cycle immobilisation d'une société de construction, mémoire Master p 07,08 ,10 .

Textes réglementaires :

- Code des impôts directs et taxes assimilées, Loi de finance 2023
- Journal officiel n°19 du 25mars2009 relatif au système comptable et financier
- Norme d'audit interne, « Normes de qualification série 1000 ».

Table des matières

Sommaire

Remerciements

Liste des figures

Liste des tableaux

Liste des annexes

Liste des abréviations

Résumé

Introduction générale :..... 1

Chapitre 01:Les fondements théoriques de l'audit interne et du cycle d'immobilisation..6

Introduction :6

Section0 1: Généralités sur l'audit interne..... 6

1.1-Dimension historique de l'audit interne :.....6

1.2-Définition de l'audit interne :.....7

1.3-les Objectifs de l'audit interne :9

1.4-Les caractéristiques de l'audit interne.....9

1.4.1- L'universalité :9

1.4.2- L'indépendance :9

1.4.3- L'objectivité :10

1.4.4- La périodicité :10

1.5-La typologie de l'audit interne10

1.5.1- Selon le domaine concerné.....10

1.5.1.1-Audit social :10

1.5.1.2-Audit qualité :11

1.5.1.3- Audit thématique :11

1.5.2-Selon la nature ou l'objectif de l'audit11

1.5.2.1-Audit de conformité ou de régularité11

1.5.2.2-Audit d'efficacité :12

1.5.2.3-Audit de management.....12

1.5.2.4-Audit stratégie :12

1.5.3-Selon le domaine d'intervention de l'auditeur12

| | |
|--|-----------|
| 1.5.3.1- Audit financier..... | 13 |
| 1.5.3.2-L'audit opérationnel : | 13 |
| 1.6 -Cadre référentiel de l'audit interne..... | 13 |
| 1.6.1- Le code de déontologie | 13 |
| 1.6.1.1-Les principes fondamentaux | 13 |
| 1.6.1.2- Les règles de conduite | 14 |
| 1.6.2-Les normes de l'audit interne | 14 |
| 1.6.2.1-Normes de qualification | 15 |
| 1.6.2.2-Normes de fonctionnement | 16 |
| Section 02 : Approche théorique sur les immobilisations | 19 |
| 2.1-Définitions : | 19 |
| 2.1.1-Définition d'un actif immobilisé: | 19 |
| 2.1.2-Définition d'une immobilisation | 20 |
| 2.2-Typologie des immobilisations : | 20 |
| 2.2.1-Les immobilisations corporelles..... | 20 |
| 2.2.2- Immobilisation incorporelles : | 21 |
| 2.2.3- Immobilisations financières | 21 |
| 2.3 -La classification du SCF : | 21 |
| 2.4-Valorisation à la date d'entrée : | 24 |
| 2.4.1- Le coût d'acquisition : | 24 |
| 2.4.1.1-Prix d'achat : | 25 |
| 2.4.1.2-Les Coût directement attribuables : | 25 |
| 2.4.1.3-Les coûts non attribuables : | 25 |
| 2.4.2- Le coût de production : | 25 |
| 2.4.3-Les coûts rattachés au coût d'acquisition et de production..... | 26 |
| 2.4.3.1-Les coûts d'emprunt : | 26 |
| 2.4.3.2- Le coût de démantèlement et de remise en état..... | 26 |
| 2.4.3.3- Le crédit-bail : | 26 |
| 2.5-Comptabilisation des immobilisations: | 27 |
| 2.5.1-Cas d'acquisition d'une immobilisation : | 27 |
| 2.5.2-Cas de production d'immobilisation : | 27 |
| 2.6-La distinction entre les charges et les immobilisations | 27 |
| 2.7-L'Amortissement et la perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelle : .. | 28 |

| | |
|---|-----------|
| 2.7.1-les Amortissements : | 29 |
| 2.7.1.1-Définition d'un actif amortissable : | 29 |
| 2.7.1.2-Définition de l'amortissement : | 29 |
| 2.7.1.3-Les modes d'amortissement : | 30 |
| 2.7.1.3.1-L'amortissement Linéaire : | 30 |
| 2.7.1.3.2-L'amortissement dégressif : | 30 |
| 2.7.1.3.3-L'amortissement progressif : | 30 |
| 2.7.1.3.4-Le mode des unités de production : | 31 |
| 2.7.1.4-Comptabilisation des amortissements | 31 |
| 2.7.2-Constataion pertes de valeurs sur immobilisations | 32 |
| 2.7.2.1- Principe de la perte de valeur : | 32 |
| 2.7.2.2-Les indices de perte de valeur | 32 |
| 2.7.2.3- Calcul de la perte de valeur | 33 |
| 2.7.2.4-Comptabilisation de la perte de valeur : | 34 |
| 2.7.3- Cession des Immobilisations : | 34 |
| 2.7.3.1- Fait générateur de la cession : | 35 |
| 2.7.3.2- Comptabilisation de la cession : | 35 |
| 2.8-Les risques liés aux processus des immobilisations et les dispositifs de maitrise | 36 |
| Section 03 : L'audit du cycle des immobilisations | 39 |
| 3.1- Les principes de l'audit des immobilisations : | 39 |
| 3.1.1-Exhaustivité : | 39 |
| 3.1.2-Exactitude : | 39 |
| 3.1.3-Séparations des exercices : | 39 |
| 3.1.4-Valorisations | 40 |
| 3.1.5-Droits et obligations | 40 |
| 3.1.6-Présentation : | 40 |
| 3.1.7-Existence : | 40 |
| 3.2- Objectif de l'audit des immobilisations | 40 |
| 3.3-La procédure d'audit des immobilisations corporelles et incorporelles : | 41 |
| 3.3.1-connaissance des opérations : | 41 |
| 3.3.1.1- Connaissance générale Opérations : | 41 |
| 3.3.1.2-Environnement externe : | 41 |
| 3.3.1.3- Organisation interne : | 42 |

| | |
|--|-----------|
| 3.3.1.4- Méthodes et principes comptables : | 42 |
| 3.3.1.5- Examen analytique : | 43 |
| 3.3.1.6-Techniques et outils utilisées : | 43 |
| 3.3.2-Evaluation du contrôle interne : | 44 |
| 3.3.2.1-Détermination et réalisation des investissements..... | 44 |
| 3.3.2.2-Suivi et protection des immobilisations | 45 |
| 3.3.2.3- Enregistrement des immobilisations : | 46 |
| 3.3.2.4-Techniques et outils utilisées : | 48 |
| 3.3.3-Révision des comptes du cycle immobilisation : | 48 |
| 3.3.3.1-Exhaustivité des enregistrements : | 49 |
| 3.3.3.2-Régularité des enregistrements : | 49 |
| 3.3.3.3- Existence des soldes : | 50 |
| 3.3.3.4-Evaluation des soldes : | 50 |
| 3.3.3.5-Autres contrôle : | 51 |
| 3.3.3.6-Techniques et outils : | 51 |
| 3.3.3.7-Rapport d'audit : | 53 |
| Conclusion du chapitre | 53 |
| Chapitre 02 : L'Audit interne du cycle d'immobilisation au sein de la filiale AGRO SIM-SPA..... | 54 |
| Introduction : | 54 |
| Section 01: Présentation de la société AGRO SIM-SPA | 54 |
| 1.1-Présentation du groupe SIM : | 54 |
| 1.2-Présentation de la filiale AGRO SIM SPA : | 55 |
| 1.2.1-Historique : | 55 |
| 1.2.2-Participation et partenariat du groupe : | 56 |
| 1.2.3-Produits du groupe AGRO-SIM : | 56 |
| 1.2.4- La capacité de production : | 56 |
| 1.2.5-Les missions et les objectifs : | 57 |
| 1.2.5.1-Les missions : | 57 |
| 1.2.5.2 -Les objectifs : | 57 |
| 1.2.5.2.1-Les objectifs économiques : | 57 |
| 1.2.5.2.2-Les objectifs sociaux : | 58 |
| 1.2.6-Analyse de l'organigramme : | 58 |
| 1.2.6.1-Le président Directeur Général (le PDG) : | 58 |

| | |
|--|-----------|
| 1.2.6.2-Le bureau de sécurité et de l'hygiène : | 58 |
| 1.2.6.3-secrétariat : | 59 |
| 1.2.6.4-Les directions : | 59 |
| 1.2.6.4.1-La direction du commerce et de marketing : | 59 |
| 1.2.6.4.2- La direction administrative et financière : | 60 |
| 1.2.6.4.3-La direction des ressources humaines : | 60 |
| 1.2.6.4.4-La direction de l'informatique : | 61 |
| 1.2.6.4.5-La direction de l'exploitation : | 61 |
| 1.2.6.4.6- La direction de l'approvisionnement : | 62 |
| Section02 : audit des immobilisations corporelles au sein de la filiale AGRO SIM-SPA..... | 65 |
| 2.1- Acquisition des immobilisations : | 66 |
| 2.1.1-Expression du besoin : | 66 |
| 2.1.2-Choix du fournisseur : | 67 |
| 2.1.3- Passation de la commande : | 68 |
| 2.2- Réception du bien : | 71 |
| 2.3-comptabilisation des immobilisations : | 73 |
| 2.4- paiement des fournisseurs : | 76 |
| 2.5- rapport d'audit | 79 |
| Conclusion du chapitre: | 87 |

Annexes

Annexe n°02 : Bon de livraison

BON DE LIVRAISON N°: 122 Le: 22/05 2024

ETS KAHLOUCHE
ASSIA

Livré à: SIM AGRO
SP9

| Quantité | Description | Prix Unit | Total |
|----------|---|--------------|-------|
| 01 | | | |
| 02 | Notens 7,5 kw | | |
| 03 | | | |
| 04 | | | |
| 05 | | | |
| 06 | ETS KAHLOUCHE - A Tous Matériels et Equipements E.S. AU DOMAINE DE L'ELECTRICITE ET L'ELECTRONIQUE 150 FT. KHALDIA Cite St Augustin 10000 BORDJ ALGERIE | | |
| 07 | | | |
| 08 | | | |
| 09 | | | |
| 10 | | | |
| 11 | | | |
| 12 | | | |
| 13 | | | |
| 14 | | | |
| 15 | | | |
| 16 | | | |
| 17 | | | |
| 18 | | | |
| 19 | | | |
| 20 | | | |
| 21 | | | |
| 22 | | | |
| | | TOTAL | |

Annexe n°0 3 : Bon de Réception



Bon de Réception N°:00001397

Le : 26/05/2024

| | | | | | | | | | |
|--|---|--------------|------------|------------|---------|---------|-------|------------|-----|
| Fournisseur : FR0714 KAHLOUCHE ETS SIDI CHAHMI N°4 LOCAL 01 ORAN | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Date Facture</td> <td>N° Facture</td> </tr> <tr> <td>22/05/2024</td> <td>0072/24</td> </tr> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Date BL</td> <td>N° BL</td> </tr> <tr> <td>26/05/2024</td> <td>122</td> </tr> </table> | Date Facture | N° Facture | 22/05/2024 | 0072/24 | Date BL | N° BL | 26/05/2024 | 122 |
| Date Facture | N° Facture | | | | | | | | |
| 22/05/2024 | 0072/24 | | | | | | | | |
| Date BL | N° BL | | | | | | | | |
| 26/05/2024 | 122 | | | | | | | | |

| Code Arc | N° Cpt | Stk | Designation | U | M | QTE | PUHT | Montant HT | TVA | TVA Inc | TVA Prorata | |
|-------------------|--------|-----------|--|--------------------|---|----------|----------|------------|-----|------------------|-------------|-----------|
| MPL9021 | 0 | 32110000 | Moteur B5 7.5kw 1400RPM maxieur 3048 yds Pl. 220V | UN | Z | | 66900.00 | 137800.00 | 19% | 0.00 | 26182.00 | |
| Montant HT | | 137800.00 | | TVA inclus | | 0.00 | | | | Total HT | | 137800.00 |
| Remise | | 0.01% | | TVA prorata | | 26182.00 | | | | Total TVA | | 26182.00 |
| Total HT | | 137800.00 | | Total TVA | | 26182.00 | | | | Total TTC | | 163982.00 |



Annexe n°04 : Facture d'Achat

| Réf. | Désignation | Qté (Qx) | Prix U. | Montant |
|--|---------------------------------|----------|--------------------------|---------------|
| M 0072 | MOTEUR 7.5KW 10HP 1500T B5 380V | 2.000 | 68 900,00 | 137 800,00 |
| <p>ETS KAHLOUCHE, A TRIC MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES AU COMMERCE DE L'ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE 106 EL KHALDIA Cité St Augustin 106 Sidi Chahmi ABA Local 25 ORAN</p>  | | | | |
| | | | Total H.T : | 137 800,00 DA |
| | | | Total T.V.A 19% : | 28 182,00 DA |

ETS KAHLOUCHE ASSIA

07 70 87 96 84 // 06 73 31 31 55 // 06 68 26 41 78

| | |
|---|--|
| Capital Social : DA RC: 31/00 5427922 A 21 / M.F. / A.J 31 596604164 N° CB : R/S : 00100 965 0300 001 071/91 BNA ORAN N.I.S: 297910130003347 / N.L.F: 27910130003314800000 | Adresse : 106 EL KHALDIA Cité St Augustin Bd Sidi Chahmi ORAN Tel : 07 70 87 96 84/0673313155/0668864178 Fax : |
|---|--|

Client :

EM AGRO SPA

Zi de AIN Romana Ba 09210 Moulana Bled

Activité :

N° Reg. Commerce : 03 B 0804280 00-09
 N° Identif. Fiscal : 0003 09080429084
 Article d'imposition : 09280052310
 N.I.S : 0003 0918 0105543

Facture N° 0072/24

Bon de Commande N° 09442 du 22/05/24

DATE : 22/05/2024

Annexe n°05: Facture Proforma



ETS KAHLOUCHE. ASSIA

Expert en Transmission de Puissance et Control de Mouvement

Adresse: Sidi Chahmi N°4 local 01 El Bahia Oran

Email: etskahlouche.a@yahoo.com

Mob: 06 68 26 41 78

Oran le: 19/05/2024

Mob: 06 73 31 31 55

RIB: 001009650300 001 071/91 BNA ORAN

Client: SIM

RC : 31/00 5427922 A 21

MF N°: 27910130003314800000

ART N°: 31596604164

NIS: 2 979 1013 0003347

FACTURE PROFORMA N°: 115 / 24

PPL 3 0270

Stack

| P | DESIGNATION | Qts | Puu Ht | Total |
|---|---------------------------------|-----|-----------|------------|
| 1 | MOTEUR 7,5KW 1400TR/M B5 AXE 38 | 2 | 68 900,00 | 137 800,00 |
| <p>ETS KAHLOUCHE. A LES MATERIELS ET EQUIPEMENTS LES AU EXTRÊME DE L'EST - TRICIE ET L'ÉLECTRONIQUE 19 rue 11 - ELBAH CHERIF EL-ACHEN Sidi Chahmi N°4 local 01 ORAN</p> <p>Marque atles</p> <p>Matériel disponible Sauf vente entre temps</p> | | | | |
| | | | Total H,T | 137 800,00 |
| | | | Mt TVA | 26 182,00 |
| | | | Total TTC | 163 982,00 |

Arrêtée la presente facture a la somme de: